

RAPPORT ANNUEL

2008-2009

DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S

GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
LE MOT DU PRÉSIDENT.....	4
LA CRÉGIM.....	6
MANDATS ET POUVOIRS.....	6
TERRITOIRE ET POPULATION.....	6
STATISTIQUES.....	7
POUR UNE RÉGION RESSOURCE RENOUVELÉE.....	7
LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET.....	8
DES RESSOURCES NATURELLES.....	8
CRÉNEAUX D'EXCELLENCE.....	8
RESSOURCES NATURELLES.....	8
▪ Mémoire de la CRÉGIM sur le document de travail L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts.....	8
▪ Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRNT).....	9
▪ Soutien aux intervenants fauniques.....	9
▪ Ressources naturelles alternatives (RNA).....	9
▪ Programme de mise en valeur du milieu forestier – Volet II.....	9
▪ Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPR).....	10
PÊCHE ET AQUACULTURE.....	10
RÉCRÉOTOURISME.....	10
▪ Tourisme Îles-de-la-Madeleine.....	11
▪ Tourisme Gaspésie.....	11
ÉOLIEN.....	11
AGRICULTURE.....	12
▪ Pôle régional d'économie sociale.....	12
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL.....	13
LE DÉFI DE LA DÉMOGRAPHIE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'EMPLOI.....	13
FAMILLE ET ENFANCE.....	14
▪ Services de garde.....	14
▪ Politique familiale municipale.....	14
▪ Projet Fonds franco-québécois de coopération décentralisée (FFQCD).....	14
JEUNESSE.....	15
▪ Commission jeunesse Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.....	15
PERSONNES ÂÎNÉES.....	16
ÉDUCATION.....	16
▪ Le réseau Vis et Apprends / Live and Learn.....	16
EMPLOI.....	17
▪ Emplois saisonniers.....	17
LE DÉFI DE LA CULTURE ET DE LA SOCIÉTÉ.....	18
CULTURE.....	18
▪ Fonds des arts et des lettres.....	18
▪ Fonds de soutien au développement culturel.....	18
▪ Fonds de soutien à l'animation du livre et de la lecture.....	19
▪ Fonds de soutien aux événements culturels – 2009.....	19

▪ Consolidation des attraits culturels	19
ENVIRONNEMENT	20
▪ Entente de collaboration sur le développement durable.....	20
CONDITION FÉMININE	20
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	21
▪ Réseau québécois en développement social.....	21
▪ Inclusion sociale et lutte à la pauvreté.....	21
LE DÉFI DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS	21
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES	21
▪ Transport ferroviaire	21
▪ Transport collectif	22
▪ Transport aérien.....	22
▪ Transport maritime	22
▪ Véhicules hors route.....	23
LE RÉSEAU COLLECTIF DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET D'OUTILS DE GESTION	23
ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION	24
NOUVELLE ENTENTE.....	24
ENTENTES EN VIGUEUR OU RENOUVELÉES	25
COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	30
MANDATS AD HOC	30
▪ Engagement jeunesse.....	31
▪ Conférence administrative régionale – Préoccupations sociales.....	31
▪ Québec en forme	31
PARTICIPATION DE LA CRÉGIM À DES CONSEILS D'ADMINISTRATION	31
D'ORGANISMES RÉGIONAUX	31
FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	32
LES MEMBRES.....	36
LE BUREAU DE DIRECTION.....	36
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	36
LES MANDATAIRES-CONSEILS	37
LE PERSONNEL	38
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2009	39

LE MOT DU PRÉSIDENT

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2008-2009 de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM). Il témoigne de tous les efforts que l'équipe de la Conférence a investis dans le développement régional et le mieux-être de ses citoyens au cours de l'année qui vient de s'écouler. En mars dernier, la Conférence régionale des élu(e)s fêtait son cinquième anniversaire. En cinq ans, la CRÉGÎM aura réussi à créer une meilleure cohésion régionale et aura permis de concerter les intervenants dans une véritable démarche de développement régional.

Ce qui d'abord saute aux yeux, c'est l'engagement de la CRÉGÎM dans de nombreux secteurs d'activité. En effet, d'un peu partout, on fait appel à son expertise, que ce soit dans le secteur des ressources naturelles, de la culture, du transport ou des services à la famille. Je crois que toute la région sent qu'elle a en main de plus en plus de leviers d'intervention.

Il y a cinq ans, lors de notre création, plusieurs mettaient en doute la capacité des élus de s'entendre pour assurer le développement de toute la région. Et moi je dis : mission accomplie ! Car, à la lecture de ce rapport, vous verrez que la Conférence prend des décisions d'investissement qui contribuent au développement de toute la région et de toutes les communautés.

En 2009, nous avons concrétisé la Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRNT). La mise sur pied de cette commission est le premier jalon d'une importante réforme du régime forestier du Québec, réforme qui placera les régions au cœur de la gestion des forêts. Nous avons, depuis de nombreuses années, réclamé plus de pouvoir et de responsabilités dans la gestion des ressources naturelles; notre demande a été entendue, il nous reste à démontrer que nous serons à la hauteur de la tâche, ce dont je ne doute pas. En ce sens, la CRÉGÎM a réactualisé le Rapport sur l'industrie forestière et déposera en juin 2009 au gouvernement sa vision de la consolidation et du développement de notre industrie. Nous devons profiter de la crise actuelle pour mieux positionner notre industrie afin qu'elle soit plus forte à la sortie de celle-ci.

Le domaine des transports a également beaucoup retenu l'attention du conseil d'administration. La CRÉGÎM a été un acteur de premier plan dans le rachat du réseau ferroviaire; notre région est maintenant propriétaire de son chemin de fer et elle peut dorénavant le développer à sa façon pour mieux répondre à nos besoins. Le transport collectif verra le jour dès l'automne grâce à l'implication de la CRÉGÎM et de ses partenaires.

Dans le domaine des communications, la CRÉGÎM et le Réseau collectif ont poursuivi les démarches afin de doter l'ensemble des communautés de la région d'Internet haute vitesse. Ce sera chose faite dans la prochaine année, car nous avons obtenu les fonds nécessaires pour mener à bien cet important projet qui fera de notre région la plus branchée du Québec.

Dans le domaine culturel, nous avons renouvelé nos ententes sur le développement culturel et sur la régionalisation du programme du Conseil des arts et des lettres. Nous avons poursuivi nos efforts afin d'améliorer la formation et la scolarisation de la population en participant activement à la Table éducation, formation et emploi ainsi qu'en coordonnant le réseau Vis et Apprends.

La CRÉGÎM sera un acteur de premier plan dans la nouvelle stratégie de lutte à la pauvreté du Gouvernement du Québec. En ce sens, la Conférence régionale des élu(e)s a amorcé avec ses

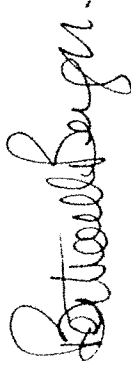
partenaires gouvernementaux une réflexion qui place le développement social au cœur de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Notre Commission jeunesse a été, comme à l'habitude, présente et très active dans le milieu. Une tournée régionale pour évaluer les besoins de nos services de garde et des familles, réalisée le printemps passé, a permis d'obtenir les places à contribution réduite requises pour répondre aux besoins de la population. Avec la Table régionale des aînés, nous avons amorcé les travaux de mise en œuvre de l'Entente spécifique pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées. Ces travaux s'accéléreront au cours des prochains mois, avec un premier appel de projets. L'Entente spécifique en immigration a également été signée afin que la quantité de personnes appelées à immigrer chez nous augmente et que leur accueil se fasse plus harmonieusement. Il y a assez de place dans notre belle grande région pour que d'autres personnes puissent venir s'y établir. Et, en plus de toutes ces bonnes nouvelles, nous connaissons un *baby-boom*. Fantastique!

Bien sûr, la croissance de l'industrie éolienne sur le territoire nous a apporté les emplois que nous espérons. Cependant, il ne faut pas négliger tout le domaine de l'économie sociale, qui représente un chiffre d'affaires de 74 M\$ en Gaspésie et aux Îles pour 261 entreprises qui font travailler 1 600 Madelinots et Gaspésiens. Cette année, avec le soutien technique de la CRÉGIM, tout ce secteur s'est constitué en réseau, appelé Pôle régional d'économie sociale; un projet d'Entente spécifique a été proposé au MAMROT et nous sommes en attente de la conclusion. Un autre secteur économique qui n'est pas à négliger et qui fait de plus en plus sa marque est celui de l'agroalimentaire, dont les projets sont nombreux et dynamiques. À peine dix-huit mois après la signature de l'entente sur le développement de l'agroalimentaire, les fonds disponibles ont tous été engagés et la CRÉGIM renégocie présentement une augmentation de l'enveloppe.

Enfin, je voudrais remercier les membres de l'équipe du conseil d'administration de la CRÉGIM, qui ont travaillé encore cette année de façon soutenue et sérieuse. C'est un plaisir de les retrouver régulièrement pour échanger sur les dossiers qui nous occupent et préoccupent. Mais quel travail pourrions-nous accomplir sans les membres du personnel qui nous alimentent, fouillent les dossiers, les montent, assurent le suivi de nos décisions? Ils font un travail magnifique et je les en remercie.

Je remercie également toutes les personnes qui se sont engagées de près ou de loin dans les différentes réalisations de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Leur appui à la CRÉGIM et leur travail dans différentes commissions ou différents comités sont essentiels à l'essor de la région.



Bertrand Berger

LA CRÉGÎM

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) a été créée par la Loi 34, adoptée le 17 décembre 2003. La CRÉGÎM devient alors, pour le territoire qu'elle représente, l'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional. La CRÉGÎM est une instance de concertation et de planification composée à la base d'élus municipaux qui s'adjoignent des représentants des divers secteurs socio-économiques. Elle fut mise en place le 23 mars 2004.

MANDATS ET POUVOIRS

La CRÉGÎM a comme principal mandat de faire valoir les intérêts de la région auprès du gouvernement québécois et de lui donner des avis pour le développement régional.

Elle doit établir et réaliser le plan quinquennal de développement, conclure des ententes spécifiques et de partenariat, et soutenir des actions structurantes en regard des priorités régionales.

TERRITOIRE ET POPULATION¹

La région administrative de la **Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine** est reconnue depuis le 22 décembre 1987. Elle se compose de deux ensembles physiographiques : la péninsule gaspésienne (20 223 km²) et l'archipel des Îles-de-la-Madeleine (202 km²). L'ensemble du territoire s'avance dans les eaux du golfe du Saint-Laurent à l'extrémité est du Québec. Ce vaste territoire possède un relief accidenté à l'intérieur des terres dont la plus grande partie, 80 %, est recouverte d'une forêt à dominance de conifères. Les bons sols occupent les basses terres situées le long du littoral et des vallées fluviales. Le sous-sol renferme des gisements minéraux. Les activités prédominantes de la région se retrouvent dans les secteurs des pêches, de la forêt, du tourisme et, plus récemment, de l'éolien.

La région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine compte quarante-deux municipalités locales, sept territoires non organisés (TNO), deux réserves et une communauté amérindienne micmaque. Elle comprend cinq municipalités régionales de comté (MRC) et deux municipalités hors MRC (les Îles-de-la-Madeleine et Grosse-Île). À l'exception de quelques villages, la population est dispersée le long du littoral. Les principales causes de cette dispersion sont la configuration géographique de la péninsule, la nature des potentiels biophysiques et de leurs différents types de mise en valeur. La majorité des localités comptent moins de 5 000 habitants. La région est caractérisée par une multitude de centres de petite taille et par un réseau de transports très étendu par rapport à la population à desservir.

¹ Institut de la statistique du Québec

STATISTIQUES²

- La Gaspésie administrative représente 1,2 % de la population du Québec
- Population (2008) : 94 729 habitants
- Superficie : 20 425 km²
- Densité (2008) : 4,6 hab./km²
- Taux de natalité (2008) : 8,3 % (+ 0,5 % par rapport à 2007)
- Nombre total d'emplois (avril 2009) : environ 36 500 (diminution de 1 300 par rapport à 2008)
- Tendances à la baisse depuis deux ans; pertes d'emplois à temps plein et gains d'emplois à temps partiel.
- Taux d'emploi (2009) : 37,5 % (- 1,6 % par rapport à 2008)
- Taux de chômage (2009) : 19,8 % (-0,4 % par rapport à 2008)
- Taux d'activité (2009) : 46,9 % (par rapport à 49 % en 2008) - Baisse du nombre de chômeurs et du nombre de personnes en emploi; la région accuse un retard de 17,9 % par rapport à la moyenne provinciale.

POUR UNE RÉGION RESSOURCE RENOUVELÉE

En 2005, la région se dotait d'un *Énoncé de vision stratégique* après une démarche qui avait réuni les représentants de tous les secteurs d'activité de la région. Cet *Énoncé* comprend quatre grands défis qui introduisent chaque chapitre de ce rapport. Tout d'abord, en préambule, la région se définissait pour ensuite mieux s'accomplir.

« La Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine possède le statut de région ressource et la Conférence régionale des élu(e)s croit qu'il faut plus que jamais en être fiers. La région recèle un immense potentiel de développement. En misant sur le développement durable et en développant ses ressources naturelles et énergétiques renouvelables, la région a compris que ce potentiel peut générer suffisamment de richesses pour garantir la prospérité de sa communauté. »

Énoncé de vision stratégique – Plan quinquennal de développement régional 2005-2010, p. 2 – Cliquer ici >

² Les données sur la population et sur le territoire proviennent de l'Institut de la statistique du Québec. Les chiffres relatifs à l'emploi proviennent de la *Revue de l'emploi* (mars 2009), une publication d'Emploi-Québec.

LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DES RESSOURCES NATURELLES

« La région appuie son développement économique sur une utilisation optimale de ses ressources renouvelables. Par la recherche, l'innovation et le développement technologique, la région tire avantage de son environnement naturel et se positionne comme une région verte. »

CRÉNEAUX D'EXCELLENCE

À la base de l'économie régionale de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine se trouvent les créneaux d'excellence. Et la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉGIM) en est l'instigatrice. Dès 1998, la région élaborait une stratégie de diversification de l'économie fondée sur la mise en place de créneaux d'excellence.

Depuis lors est né le projet ACCORD, qui vient concrétiser l'existence de ces créneaux dans toutes les régions du Québec. La Gaspésie et les îles ont choisi de valoriser les richesses naturelles qu'elles possèdent et ont défini le récréotourisme santé/nature, les ressources, sciences et technologies marines, ainsi que l'éolien comme étant leurs créneaux d'excellence.

La CRÉGIM est signataire des plans d'action de chacun des créneaux, collabore à l'embauche des agents de coordination et fait partie des comités de suivi. En somme, elle joue le rôle de soutien et d'accompagnement qui est le sien dans le développement économique de la région.

À cet égard, en collaboration avec d'autres régions périphériques, la CRÉGIM a fait des représentations pour que soient maintenus et même bonifiés les avantages fiscaux dont la région bénéficie depuis quelques années. Elle mettait ainsi en place les conditions propices à l'établissement d'entreprises désirant jouir d'avantages concurrentiels.

RESSOURCES NATURELLES

La Gaspésie compte, parmi ses richesses, une forêt dont l'état naturel est particulièrement préservé. Sociale et publique, notre forêt est vouée à un avenir prometteur. De plus, le bois, en tant que ressource renouvelable se retrouvant en quantité importante en Gaspésie, constitue un matériau écologique d'avenir.

- *Mémoire de la CRÉGIM sur le document de travail* L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts

La CRÉGIM est globalement satisfaite du document de travail. Elle croit que plusieurs changements qui y sont proposés peuvent améliorer la situation forestière de la région. Elle considère toutefois que la vente aux enchères des bois, telle que décrite dans le document de travail, pourrait être grandement préjudiciable au développement de la Gaspésie et des îles. De plus, la CRÉGIM considère insuffisantes les mesures liées à la décentralisation. L'insatisfaction

de la CRÉGIM concernant ces deux éléments de la modification du régime forestier provient de la volonté gouvernementale de faire du mur à mur pour des sujets qui ne s'y prêtent pas. Les réalités forestières sont distinctes d'une région à l'autre et la meilleure façon d'optimiser la gestion forestière est d'intégrer le principe de l'asymétrie, notamment en ce qui a trait à la mise en marché des bois.

- *Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRNT)*

La CRNT a tenu quatre forums de consultation (forêt, faune, territoire et Îles-de-la-Madeleine) en 2008-2009. Elle a aussi élaboré un échéancier détaillé du processus de planification, un portrait des ressources naturelles et du territoire et elle a identifié les enjeux associés aux ressources naturelles en Gaspésie et aux Îles. Elle a entre autres commencé à aborder les sujets d'aménagement écosystémique, de sylviculture intensive et d'accès au territoire. Les prochaines étapes pour la CRNT sont d'élaborer les orientations régionales et de réaliser un plan d'action pour répondre aux enjeux identifiés. Des consultations publiques sont prévues au cours de l'automne 2009.

- *Soutien aux intervenants fauniques*

En 2008-2009, la CRÉGIM s'est assurée de répondre à toutes les demandes cartographiques des intervenants fauniques (organismes tels que les ZEC, les pourvoiries, les trappeurs, les associations de chasse et pêche, les gestionnaires de rivières à saumon, les réserves fauniques...) de la région. La CRÉGIM a accompagné des intervenants fauniques dans le cadre de diverses consultations, favorisant ainsi le transfert d'information. Grâce à la participation de la CRÉGIM à divers comités, la dimension faunique a été prise en compte (sylviculture par objectifs, Comité de connaissance Cédrico). Le site Internet créé par la CRÉGIM en 2007-2008 sur le monde faunique de la région est toujours disponible au web.maq.com/cregim.

- *Ressources naturelles alternatives (RNA)*

En travaillant sur les aspects approvisionnement et développement des marchés, la CRÉGIM a favorisé la consolidation d'entreprises. Des solutions ont été apportées afin de favoriser la mise en valeur de l'If du Canada sur le territoire. Des projets pilotes sur l'intégration d'activités de cueillette au sein des communautés ont été mis sur pied. La CRÉGIM a réalisé, en collaboration avec le Consortium en foresterie Gaspésie-Les Îles, un projet de recherche sur la récolte de branches de résineux. Des formations sur la cueillette de champignons, sur l'utilisation du GPS et sur la récolte de semences ont également été offertes; plus de 800 personnes y ont pris part. Il est toujours possible de consulter le corpus d'information sur les RNA au www.cregim.net/Dossiers/RNA.html.

- *Programme de mise en valeur du milieu forestier – Volet II*

La CRÉGIM gère le volet II du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, dont le budget était de 3,67 M\$ en 2008-2009. Plus de 100 demandes d'aide financière ont été déposées et près de 90 projets ont été retenus. Les projets subventionnés visaient notamment l'amélioration des sentiers de VTT et de motoneige, la construction d'infrastructures majeures tels des ponts et des ponceaux, le développement des ressources naturelles alternatives puis la recherche et le transfert de connaissances sur la forêt gaspésienne. Les lots intramunicipaux des cinq MRC de la Gaspésie ont fait l'objet d'aménagements forestiers (566 000 \$). Pour leur part, les Îles-de-la-Madeleine ont reçu 188 690 \$ pour divers travaux d'aménagement (sylvicoles, récréotouristiques, suivis des plantations antérieures et services forestiers aux habitants).

- *Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPR)*

La CRÉ est responsable de la gestion et de l'application du PPR dans la région. Le programme a permis de financer trois projets :

- ◆ Agroforesterie;
- ◆ Acquisition de connaissances;
- ◆ Colloque sur le bois d'apparence.

PÊCHE ET AQUACULTURE

L'économie de la région de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine est fortement liée au secteur maritime. En 2008, la région contribuait pour 80 % des débarquements de la pêche québécoise et pour près de 76 % de la valeur des captures. Toutefois, depuis plusieurs années, l'industrie des pêches maritimes évolue dans un contexte de crise dont les causes sont multiples et complexes : moratoire sur le poisson de fond, faible niveau de transformation, fluctuation des prix sur les marchés internationaux... De plus, sur le plan de la gouvernance, la région fait face à une double compétence : provinciale et fédérale. Sans compter que la profession est morcelée entre de multiples groupes ou associations d'intérêts. Il va sans dire, donc, que les communautés maritimes subissent les soubresauts du secteur et n'ont aucun pouvoir sur leurs destinées.

Devant l'importance des pêches et de l'aquaculture pour les communautés maritimes de la région et le peu d'emprise qu'elles ont sur cette industrie, la CRÉGÎM a décidé de s'impliquer. En s'appuyant sur une étude portant sur « Les communautés maritimes et le développement de l'économie halieutique », elle proposera à tous les intervenants de cette industrie une nouvelle approche qui, nous l'espérons, permettra d'apporter des solutions.

En 2008-2009 la CRÉGÎM a poursuivi son implication dans la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM) et dans le Créneau ACCORD sur les Ressources sciences et techniques marines. Avec les acteurs concernés, nous avons pu faire progresser ces industries, de nouvelles entreprises ont été créées et le secteur est de plus en plus préoccupé par le développement de la transformation à valeur ajoutée.

RÉCRÉOTOURISME

Au cours de l'année 2008-2009, la CRÉGÎM a investi dans différents projets de récréotourisme. À l'été 2008, malgré des facteurs peu favorables (climat, 400° de Québec, etc.), la Gaspésie et les Îles s'en sont bien tirées avec une baisse d'achalandage touristique assez minime de l'ordre de 2 à 3 %.

En mars 2009, la CRÉGÎM a participé au Symposium international sur le développement durable du tourisme, qui s'est déroulé au Centre des congrès de Québec. Il s'agissait du premier événement d'une telle envergure consacré au tourisme durable au Québec.

- *Tourisme Îles-de-la-Madeleine*

Voici les principaux éléments qui ont caractérisé les actions de la CRÉGIM en récréotourisme en 2008-2009 aux Îles.

- Mise en place de la Loi 76 (taxe sur l'hébergement);
- Embauche d'un agent de développement pour le Créneau récréotouristique ACCORD;
- Suivi du plan d'action de la politique cadre en tourisme, qui vise à intégrer le développement touristique dans le développement de la région;
- Participation financière à la phase 1 de la mise ne œuvre du projet Escale Gaspésie, qui accueille des croisières internationales;
- Mise à jour du plan de marketing de Tourisme Îles-de-la-Madeleine;
- Participation financière à la commercialisation de la destination Îles-de-la-Madeleine sur le marché des Maritimes.

- *Tourisme Gaspésie*

Voici les principaux éléments qui ont caractérisé les actions de la CRÉGIM en récréotourisme en 2008-2009 sur le territoire gaspésien :

- Réalisation de plusieurs études de faisabilité en regard de certains projets prioritaires du Créneau récréotouristique ACCORD (port d'escale pour croisières internationales, parc récréotouristique de Percé, Village-parc de Mont-Saint-Pierre);
- Participation au projet de la coopérative Contact de Saint-Elzéar dans le cadre du programme de laboratoire rural du MAMROT;
- Participation financière à l'édition 2008 de la Traversée de la Gaspésie;
- Participation financière aux Fêtes du 475^e anniversaire de Gaspé.

ÉOLIEN

En 1998, la région demandait au gouvernement de désigner l'éolien comme un des créneaux d'excellence de la région. Depuis les deux premiers appels d'offres lancés par Hydro-Québec, et les contrats signés de gré à gré, la région a récolté plus de 1 400 MW de puissance installée ou à installer. La région est devenue plus qu'autosuffisante en énergie électrique verte.

Depuis l'annonce d'un appel d'offres d'énergie éolienne issue de projets communautaires, la CRÉGIM multiplie les représentations auprès du gouvernement afin d'améliorer les chances de la région pour décrocher des contrats. Une stratégie visant à réduire le risque et à maximiser les retombées dans l'ensemble des communautés de la région a été élaborée. Nous en sommes à l'étape d'adhésion des communautés, qui pourrait être unanime.

La CRÉGIM participe à deux comités de développement de la filière éolienne : le Comité de créneau et le Comité éolien mis sur pied par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Elle s'intéresse également à l'acceptabilité sociale des parcs éoliens; elle a d'ailleurs, en collaboration avec la région française de Poitou-Charentes et les régions québécoises de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches, publié un guide à l'intention des élus municipaux : « Énergie éolienne et acceptabilité sociale ».

La Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane possèdent 40 % des emplois en éolien au Québec (plus de 800 emplois). On y compte le TechnoCentre éolien, le Centre CORUS

(centre de recherche, de développement et de transfert technologique sur l'extraction d'énergie éolienne en milieu nordique), ainsi qu'une industrie structurée grâce au projet ACCORD.

AGRICULTURE

En février 2007, une entente spécifique sur le développement agroalimentaire de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine fut signée entre le gouvernement du Québec et la CRÉGIM avec un fonds de 2,34 M \$. En novembre 2008, soit 20 mois après sa mise en œuvre, les sommes engagées totalisent 2 063 630 \$, réparties dans 85 projets, pour des investissements totaux et moyens par projet de 12,3 M \$ et 144 358 \$. En termes de perspectives, les besoins identifiés pour les projets en attente de financement au 31 mars 2009 totalisent des investissements de 5 392 025 \$ pour une contribution potentielle du Programme régional de développement agroalimentaire de 1 102 305 \$. Devant les besoins évidents du secteur, la CRÉGIM a entrepris des démarches en vue de l'augmentation des sommes disponibles. (Voir l'entente décrite un peu plus loin.)

Au cours de l'année, la CRÉGIM a développé une entente générale de financement, en vue d'assurer un appui financier récurrent à la concertation et au développement du secteur agroalimentaire dans la région. Dans ce contexte, la Table de concertation agroalimentaire de la Gaspésie est devenue l'interlocutrice principale de la CRÉGIM concernant le développement du secteur agricole sur l'ensemble du territoire Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Par ailleurs, il est entendu qu'un mécanisme de concertation plus officiel doit être mis en place entre la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, dans le respect de l'autonomie des différents organismes de soutien et d'accompagnement (OSA) impliqués (le Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine (BGFIM), Gaspésie Gourmande (GG) et l'Union des producteurs agricoles (UPA) Gaspésie–Les Îles dans le cadre de son projet de développement des produits de créneaux). Pour l'année 2008-2009, la Conférence régionale des élu(e)s accorde un soutien financier de 65 000 \$ au secteur grâce à l'entente avec la Table de concertation agroalimentaire de la Gaspésie.

ÉCONOMIE SOCIALE

L'économie sociale, en Gaspésie et aux Îles, représente plus de 74 M\$ de chiffres d'affaires. Soixante et un pour cent (61 %) des 261 entreprises de ce secteur ont plus de 10 ans.

▪ *Pôle régional d'économie sociale*

Au cours de la dernière année, le Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a élaboré et fait adopter par la CRÉGIM son plan d'action quinquennal (2009-2014). Celui-ci intègre notamment les préoccupations du Groupe-référence en économie sociale des Îles-de-la-Madeleine.

Le plan d'action fait partie intégrante de l'entente spécifique de régionalisation des actions en économie sociale en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine 2009-2014 qui est en cours de négociation au MAMROT.

Le Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a pour mission de favoriser la concertation et le partenariat entre les entreprises, les intervenants locaux et régionaux en économie sociale, ainsi que d'harmoniser leurs interventions pour en maximiser les effets. Il est composé de 19 membres répartis comme suit : 12 représentants d'entreprises d'économie sociale, soit deux représentants par territoire de MRC, plus sept représentants d'organismes de soutien dont la CRÉGIM.

Une tournée régionale se tiendra à l'automne 2009 et s'arrêtera dans chacun des territoires de

MRC. Cette tournée a pour objectifs de :

- Faire le bilan des trois années d'existence du pôle;
- Procéder à la nomination des représentants des entreprises d'économie sociale de chacun des territoires;
- Présenter le plan d'action 2009-2014 et sa démarche de mise en œuvre.

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Sous la coordination de la CRÉGÎM, la région s'est engagée, depuis quelques années, dans plusieurs projets de coopération internationale avec des régions françaises. Les champs de coopération sont économiques, commerciaux, culturels et institutionnels.

Par le développement d'échanges à l'étranger, la CRÉGÎM entend ouvrir de nouveaux marchés, favoriser les transferts technologiques et de savoir-faire, attirer des investisseurs étrangers et contribuer à la création de partenariats avec les entreprises de la région. Le cadre d'intervention de la CRÉGÎM place les créneaux suivants au cœur de la démarche : les ressources, sciences et technologies marines, le récréotourisme santé/nature, l'industrie éolienne et l'industrie forestière, ainsi que tout projet entraînant la diversification de la production de biens et de services, l'utilisation maximale des ressources et des infrastructures régionales, ainsi que la fabrication de produits à valeur ajoutée.

Le rôle de la CRÉGÎM est de créer et d'entretenir des liens institutionnels avec différents pays ou régions présentant un intérêt manifeste pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Ces liens visent à faciliter les démarches de ses partenaires à l'étranger, ainsi qu'à appuyer les initiatives du milieu et des entreprises qui contribuent au développement économique de la région.

Pour assurer la concertation du milieu et la coordination des activités, la CRÉGÎM a constitué un groupe de travail en vue de développer des complémentarités d'action au sein des partenaires locaux et régionaux, de préciser les cibles de prospection, de développer un réseau de contacts à l'étranger, de susciter le développement d'opportunités d'affaires et de créer des outils de communication pour mettre en évidence les atouts de notre région.

Plusieurs projets de coopération internationale sont en élaboration actuellement dans des domaines variés : gouvernance territoriale, ressources marines et tourisme pour ne nommer que ces exemples.

LE DÉFI DE LA DÉMOGRAPHIE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'EMPLOI

« La population de la région s'accroît et participe à son développement. Ses citoyennes et ses citoyens sont davantage formés et qualifiés pour occuper les emplois stables, durables et bien rémunérés offerts dans la région. »

La région connaît un boom de naissances depuis déjà quelques années. D'après l'Institut de la statistique du Québec, alors qu'en 2001, le taux de naissances s'y élevait à 7,1 %, en 2007 et en 2008, il atteignait 7,7 %. En 2008, le taux de naissances a grimpé à 8,3 %.

Les congés parentaux, les activités de la Commission jeunesse et d'autres organismes pour faire migrer des jeunes dans la région portent leurs fruits. De plus, une entente spécifique en immigration a été signée le 30 mars 2009, ce qui pourra de nouveau favoriser la croissance démographique. (Voir plus loin les détails de cette entente.)

FAMILLE ET ENFANCE

- *Services de garde*

En avril 2008, la CRÉGIM déposait son rapport de consultant relatif à l'entente administrative convenue avec le ministère de la Famille et des Aînés à l'automne 2007. Le premier objectif de cette entente consistait à planifier les places additionnelles en services de garde. Dans le cadre de l'appel de projets qui a suivi le dépôt des rapports des Conférences régionales des élu(e)s, les Centres de la petite enfance (CPE) de la région ont déposé des demandes totalisant 203 places en installations.

En août 2008, la ministre Normandeau annonçait l'octroi de 183 nouvelles places (dont 55 réservées aux poupons) en installations. Ce plan de développement permettra d'offrir un réel choix aux familles de quatre communautés rurales (Port-Daniel, Murdochville, Cap-Chat, Tourelle) qui étaient auparavant desservies uniquement par des services en milieu familial. Quatre autres projets (à Pointe-à-la-Croix, à Maria, à Gaspé et à Fatima) permettront de consolider l'offre de service déjà existante et ainsi de répondre aux besoins exprimés par les familles. Le plan de concrétisation de ces nouveaux projets s'échelonnara de septembre 2009 à mars 2011.

Le second objectif visait à assurer l'accès à l'information sur les services de garde dans toutes les régions du Québec. Le mandat d'implantation des guichets régionaux de gestion des listes d'attente a été confié au Réseau des services à la petite enfance de l'Est du Québec (RESPEQ). La CRÉGIM a accordé une subvention de 20 425 \$ sur trois ans pour le déploiement de cet outil dans la région. Le guichet devrait être effectif à l'automne 2009.

- *Politique familiale municipale*

Le nombre de politiques familiales s'accroît progressivement ces dernières années. En 2008-2009, huit nouveaux projets sont en élaboration. De plus, plusieurs municipalités n'ont pas adopté de politique familiale, mais démontrent un intérêt manifeste pour l'amélioration des conditions de vie des familles, pour lesquelles elles prennent des mesures spécifiques.

- *Projet Fonds franco-québécois de coopération décentralisée (FFQCD)*

Le projet de mission *Le développement social et territorial par le soutien aux familles* s'est poursuivi en mai 2008. La CRÉGIM a reçu une délégation de 19 Français des régions visitées à l'automne 2007 et cinq représentants de Chaudière-Appalaches. Les suites de cette expérience se sont traduites par un nouveau projet déposé au ministère des Relations internationales (MRI) dans le cadre du FFQCD.

Ce nouveau projet, intitulé *Gouvernance territoriale et développement durable des communautés - Pour une occupation dynamique du territoire*, vise à explorer ce modèle de gouvernance territoriale; à comparer les mécanismes de développement et de soutien; à retenir les formules intéressantes et aussi les embûches puis à réfléchir aux adaptations nécessaires pour que ces formules soient exportables chez nous. Un lieu d'expérimentation est prévu en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Le projet est en analyse au MRI; une réponse est attendue en juin 2009.

JEUNESSE

▪ Commission jeunesse Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

En contact constant avec leur milieu, les membres de la Commission jeunesse Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine ont travaillé afin de représenter les intérêts des jeunes de la région et de développer des actions qui répondent à leurs besoins. Voici un résumé de ces principales actions en 2008-2009 :

- Lancement du projet *Moyen d'intervention local pour l'autonomie jeunesse* : Lancée en mars 2009, cette initiative de 1,4 M\$ vise à supporter financièrement des interventions qui prendront le décrochage scolaire, soutiendront l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et favoriseront la continuité de service. Les fonds de ce projet sont décentralisés dans chacune des MRC qui reçoivent un minimum de 70 000 \$ par année. Des comités locaux choisissent et mettent en place les interventions;
- Lancement du projet *Je passe à l'action!* : La Commission jeunesse a terminé l'année 2008-2009 en lançant le projet *Je passe à l'action!* Au cours des deux prochaines années, six initiatives seront mises en place afin d'encourager les jeunes à s'impliquer dans leur milieu;
- *La Tournée régionale du Vaccin étudiant 2008* : En collaboration avec les Places aux jeunes, 1 000 finissants des écoles secondaires et des programmes préuniversitaires des centres d'études collégiales de la région ont reçu une dose d'appartenance à la région et ont été sensibilisés aux possibilités que celle-ci leur offre après leurs études;
- Le Grand recensement des nouveaux arrivants : La Commission jeunesse a lancé en mai 2008 dans les journaux de la région un Grand recensement des nouveaux arrivants. L'objectif était de mettre des noms sur les statistiques des dernières années qui démontrent que les jeunes reviennent de plus en plus dans la région. En février 2009, une nouvelle publicité présentant les résultats de ce recensement a été publiée dans les journaux. Les résultats sont également disponibles au portailjeunesse.ca;
- Journée de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine 2008 : Le 5 juin 2008, les Gaspésiens et les Madelinots d'origine, d'adoption ou de cœur, ont été invités à se vêtir en bleu pour afficher leur appartenance à la région. Des activités ont été organisées dans chacune des MRC de la région par les comités d'accueil des nouveaux arrivants. Une délégation s'est rendue à Montréal et à Québec pour souligner l'événement et informer les jeunes intéressés à s'établir dans la région sur les emplois et les ressources disponibles pour eux;
- *Électeurs en herbe* : Pour les élections fédérales et provinciales, les écoles et les organismes jeunesse de la région ont été invités à participer à la simulation électorale *Électeurs en herbe*. Près de 600 jeunes ont parfait leurs connaissances de notre système démocratique;

- Bourses du Fonds Gérard D. Levesque : Les premières bourses d'études du Fonds Gérard D. Levesque ont été remises en octobre 2008 à six étudiants gaspésiens des niveaux professionnel, technique, baccalauréat et doctorat;
- Renouvellement de *Cap sur l'avenir* : La Commission jeunesse a travaillé avec ses partenaires au renouvellement du projet *Cap sur l'avenir* qui vise le retour, l'établissement et la rétention des jeunes dans la région. L'annonce de la deuxième phase du projet devrait avoir lieu ce printemps.

PERSOENNES AÎNÉES

L'entente spécifique visant l'adaptation des services et des infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées dans la région de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine 2007-2012 a été signée en juin 2008.

Les travaux de mise en œuvre de cette entente se sont amorcés en octobre 2008. La CRÉGIM a convenu d'une entente annuelle de financement avec la Table régionale de concertation des aînées Gaspésie – îles-de-la-Madeleine. La mise en œuvre de cette entente s'inscrit dans la démarche de mobilisation en développement social. Un premier appel de projets sera lancé à l'été 2009.

En plus d'offrir des services de gestion à la Table de concertation des aînées, la Conférence régionale participe financièrement, par le biais de l'entente spécifique, à quelques événements, notamment la Journée internationale des aînées (1^{er} octobre), les Jeux des 50 ans et plus ainsi que les jeux de la FADOQ.

ÉDUCATION

En 2008-2009, la CRÉGIM a assuré la coordination du réseau Vis et Apprends / Live and Learn; de la Table éducation, formation, emploi et de son exécutif; ainsi que du comité sur la persévérance scolaire et la qualification. Elle a aussi collaboré aussi aux travaux du comité de valorisation et de promotion de la formation professionnelle et technique.

- *Le réseau Vis et Apprends / Live and Learn*

Le réseau Vis et Apprends / Live and Learn favorise la mise en place d'une culture de la formation et de la qualification en Gaspésie – îles-de-la-Madeleine. Par ses actions, le réseau souhaite contribuer à hausser le taux de diplomation et de scolarisation dans la région.

Parmi les principales réalisations du réseau en 2008-2009, on compte :

- la mise en ligne du site Internet de Vis et apprendrs / Live and Learn (www.visetapprends-liveandlearn.ca);
- la publication du cahier spécial *Formation et apprentissage : une école pour la vie!* dans le *Journal Graphici*, distribué dans tous les foyers de la région;
- la participation d'une délégation régionale aux Premières journées interrégionales sur la persévérance scolaire et la réussite éducative (30 et 31 octobre 2008);
- la publication régulière du bulletin électronique Vis et apprendrs / Live and Learn;
- la réalisation de l'événement « L'Éducation, ça marche ! » (2 et 3 octobre 2008);

- la réalisation de la première « Semaine de la persévérance scolaire en Gaspésie et aux îles » (16 au 20 février 2009);
- la réalisation du « Forum sur l'éducation et la formation » à Gaspé (31 mars et 1^{er} avril 2009).

EMPLOI³

Le taux d'emploi de la région a connu une légère baisse, passant de 39,1 % en 2008 à 37,5 % en 2009 (-1,6 %). Le taux de chômage est quant à lui passé de 20,2 % en 2008 à 19,8 % en 2009 (-0,4 %).

Bien qu'un ralentissement économique se fasse sentir au Québec depuis quelques mois, en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, il ne s'est pas encore concrétisé, mis à part dans le secteur forestier. Au Québec, en avril 2009, on retrouvait 34,2 % plus de prestataires de l'assurance-que l'an dernier à pareille date. En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la hausse n'est que de 3,8 % pour le même comparatif.

▪ *Emplois saisonniers*

Le revenu personnel disponible par habitant en Gaspésie et aux Îles est de 18 914 \$ (ISQ 2006), soit le plus faible des 17 régions du Québec. Cette situation s'explique en partie par le fait que plus de 40 % des hommes et des femmes occupent un emploi saisonnier. La CRÉGIM et plusieurs de ses partenaires, dont Emploi-Québec et le Conseil régional des partenaires du marché du travail, ont décidé d'explorer des alternatives pour valoriser l'emploi saisonnier tout en le rendant moins précaire. Deux projets pilotes ont été mis sur pied afin d'expérimenter deux possibilités d'intervention : le groupement d'employeurs et la coopérative de travailleurs saisonniers. Ces projets ont été implantés dans les secteurs Rocher-Percé et Bonaventure pour le groupement d'employeurs, et en Haute-Gaspésie pour la coopérative.

Après deux années d'expérimentation, il est maintenant clair qu'il y a un besoin d'appariement entre l'offre d'emplois saisonniers et les travailleurs disponibles. Ces formules étant nouvelles et exigeant des changements d'habitudes et de mentalités, il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Le besoin est là, mais il serait trop hâtif de statuer sur la façon la plus adéquate d'y répondre.

IMMIGRATION

Une nouvelle entente spécifique portant sur la régionalisation de l'immigration a été signée au cours de l'automne 2008. Cette entente implique plusieurs partenaires autour des enjeux de l'immigration : la CRÉGIM, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), Emploi-Québec, le Cégep de la Gaspésie et des Îles, la Commission scolaire des Chic-Chocs et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Cette nouvelle entente a pour objet d'attirer des personnes immigrantes et de favoriser leur établissement durable dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, par la mise en commun de ressources financières ou autres. Cette démarche prévoit des investissements totalisant 870 000 \$ pour contribuer à organiser encore mieux la région pour développer l'accueil et l'intégration de citoyens issus de l'immigration.

³ *Revue de l'emploi* (mars 2009), une publication d'Emploi-Québec.

Une agente de concertation et de développement est déjà à pied d'œuvre pour constituer une table de concertation sur l'immigration et pour élaborer un cadre d'intervention en immigration pour la région.

LE DÉFI DE LA CULTURE ET DE LA SOCIÉTÉ

« La population est fière de sa région et solidaire dans ses actions. Elle affirme son identité et a confiance en ses capacités.

Voici quelques enjeux.

« La région bénéficie d'une vie culturelle intense en raison de la qualité, de la diversité, de l'originalité et de la richesse des créations de ses artisans. »

« La région projette une image positive qui est source de fierté pour sa population. »

« La région s'inscrit dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. »

CULTURE

Dans le secteur culturel, la CRÉGIM a déployé beaucoup d'énergie avec ses partenaires pour le renouvellement de deux ententes spécifiques qui arrivaient à échéance, une avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et l'autre avec le ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine du Québec (MCCCF). Ces ententes permettent un soutien accru au secteur culturel depuis 2002, orienté vers les priorités de la région dans ce domaine.

▪ *Fonds des arts et des lettres*

Créé en 2002, le Fonds des arts et des lettres pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a été renouvelé sur la base d'une évaluation très positive des retombées du fonds auprès des artistes de la région. Ce fonds, auquel contribuent à parts égales le CALQ (165 000 \$) et la CRÉGIM (165 000 \$), s'adresse aux artistes, aux écrivains, aux collectifs d'artistes et d'écrivains, ainsi qu'aux organismes professionnels de la région. Dans la nouvelle entente, un volet destiné aux anciens boursiers a été mis en place pour appuyer le rayonnement des œuvres dans la région et à l'extérieur également. De plus, le Conseil de la culture de la Gaspésie (CCG) et Arrimage, corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine, sont devenus signataires de l'entente avec le mandat de faire la promotion du fonds, d'accompagner les artistes qui souhaitent faire une demande de bourse et surtout d'élaborer au cours de la durée de l'entente, une vision de développement des arts et des lettres en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

▪ *Fonds de soutien au développement culturel*

Renouvelé pour la période 2008 à 2011, le Fonds de soutien au développement culturel découle d'une entente spécifique régionale signée entre le MCCCF et la CRÉGIM. Doté d'une enveloppe de 210 000 \$ sur trois ans, ce fonds vise à encourager les initiatives en lien avec les priorités régionales et touchant le réseautage, les offres culturelles intégrées, ainsi que les produits culturels dont la valeur ajoutée est manifeste. Il cherche aussi à stimuler la réalisation de projets

avant pour but la mise en valeur du patrimoine et la sensibilisation du public à son importance. Ce fonds prévoit également un montant additionnel de 45 000 \$ pour soutenir les plans de développement en tourisme culturel, pilotés par le Conseil de la culture en Gaspésie (CCG) et par Arrimage aux Îles-de-la-Madeleine.

- *Fonds de soutien à l'animation du livre et de la lecture*

Dans le cadre de l'entente spécifique régionale portant sur le développement culturel, un nouveau fonds de soutien à l'animation du livre et de la lecture a été mis en place. Il s'inscrit dans les orientations de la Politique régionale de la lecture. Ce fonds conjoint CRÉGIM-MCCCCF permettra d'investir un montant de 120 000 \$ dans l'animation du livre et de la lecture, et ce, à travers des projets qui peuvent émaner du secteur municipal, culturel, de l'éducation ou du secteur communautaire.

- *Fonds de soutien aux événements culturels – 2009*

La Conférence régionale a renouvelé, pour la saison estivale 2009, un fonds de 100 000 \$ pour appuyer les organismes et événements qui ont une incidence sur l'attraction touristique et l'animation des communautés de la région. Cette aide de la CRÉGIM vise à favoriser la tenue, en Gaspésie et aux Îles, de festivals et d'événements à caractère culturel, qui contribuent à l'épanouissement et à la diffusion de la culture régionale, et qui accordent une place importante à la promotion de la région à l'échelle québécoise. Neuf projets se sont partagés 100 000 \$. (Pour en savoir plus, cliquer ici. >)

- *Consolidation des attraits culturels*

En juin 2004, la CRÉ était saisie de la question du financement non récurrent des attraits touristiques. Depuis, une vaste étude a été réalisée afin de documenter la situation. Un groupe de travail s'est réuni à quelques reprises au cours de l'année afin de faire des choix stratégiques, démarche qui a abouti à un plan d'action.

En 2008 était publié le *Portrait-diagnostic des institutions muséales de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*. Le rapport soulignait la situation précaire dans laquelle se trouvaient souvent ces institutions. En conséquence, le Conseil de la culture de la Gaspésie et le Musée de la mer aux Îles ont reçu chacun 12 500 \$ du Fonds de développement culturel pour entreprendre une démarche de réseautage, qui mènerait à la mise sur pied d'un réseau muséal en Gaspésie et aux Îles. On souhaite que ce réseautage puisse générer des mises en commun bénéfiques pour tous et des économies d'échelle appréciables.

(Voir l'Entente de partenariat pour la consolidation des organismes artistiques dans la section de ce rapport sur les ententes.)

Aux Îles-de-la-Madeleine, la mise en œuvre et le suivi du plan d'action 2008-2011 de la Politique culturelle ont été assurés. La CRÉGIM a participé aux rencontres du comité de suivi.

ENVIRONNEMENT

- *Entente de collaboration sur le développement durable*

Depuis quelques années, le vœu de faire du « développement durable » dans la région apparaît dans un nombre toujours croissant de plans de développement ou de politiques. Il n'y a pas de doute, nous sommes à l'ère du développement durable. Afin d'orienter le développement de la région en ce sens, le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine a entrepris en 2006, une vaste démarche visant à doter la région d'une vision de développement durable.

Afin de poursuivre la démarche « Ensemble pour un avenir durable », la Conférence régionale des élu(e)s propose de mobiliser les organisations interpellées par le développement durable autour d'une entente de collaboration régionale comportant principalement deux éléments majeurs : la mise en place d'un Fonds de soutien aux initiatives en développement durable (FSIDD), ainsi qu'une Table de concertation sur le développement durable en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Les démarches entreprises devraient permettre le démarrage de cette initiative dans les mois à venir.

Îles-de-la-Madeleine – Le groupe-référence en environnement des Îles-de-la-Madeleine a suivi les travaux de mise à jour du schéma d'aménagement de la municipalité afin de s'assurer que les principales préoccupations environnementales du milieu y soient intégrées.

La municipalité des Îles et ses principaux partenaires (le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de L'Exportation (MDEIE)) ont mené une consultation et une réflexion visant l'identification de solutions à la problématique de la gestion des matières résiduelles. Un projet pourrait être élaboré dans le cadre du Programme de laboratoires ruraux du ministère des Affaires municipales et des Régions.

Il y a eu concertation autour des dossiers d'actualité concernant les hydrocarbures, tels que les projets d'exploitation gazière et pétrolière aux Îles et l'enfouissement de sacs de mazout dans les dunes.

CONDITION FÉMININE

L'entente de collaboration en condition féminine, signée en 2005, a été renouvelée en 2008. La pertinence de cette entente ne fait plus aucun doute et elle permet la mise en œuvre de plusieurs projets concernant la place des femmes dans le développement régional et face à l'amélioration générale de leurs conditions de vie.

Au cours de la dernière année, la Table a déployé des efforts pour sensibiliser les organisations de la région à l'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) qui est un processus d'analyse favorisant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes par l'entremise des orientations et des actions des instances décisionnelles de la société sur les plans local, régional et national. La CRÉGIM songe à intégrer ce processus à ses pratiques organisationnelles au cours de la prochaine année.

Un *Observatoire de la condition féminine en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine*, soit un recueil de données ventilées selon les sexes, a été lancé en mai 2009. Ce recueil de 230 pages est un

outil d'analyse qui permet de donner l'heure juste sur les statistiques qui concernent les hommes et des femmes de la région, plus particulièrement dans les domaines du développement local et régional, de l'autonomie économique et de la santé.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Réseau québécois en développement social

Au cours de 2008-2009, la CRÉGIM a poursuivi ses travaux au sein du Réseau québécois de développement social (RQDS). Elle siège d'ailleurs au conseil d'administration de l'organisme. Le RQDS prépare actuellement des activités pour souligner le 10^e anniversaire du Forum national en développement qui s'est tenu à l'automne 1998.

Le RQDS est constitué de répondeurs des régions en développement social. Ils sont associés à des conférences régionales des élu(e)s, à des agences de santé, à des comités régionaux, à des tables de concertation ou à des organismes autonomes. Le RQDS a pour mandat de soutenir ses membres et de faire la promotion du développement social. Le Réseau alimente deux outils de communication : le *DS Express* et la *Revue de développement social*.

- Inclusion sociale et lutte à la pauvreté

La Conférence régionale des élu(e)s a signé, en 2008, une entente de collaboration en matière d'inclusion sociale et de lutte à la pauvreté. Tous les détails la concernant se trouvent dans la section consacrée aux ententes.

LE DÉFI DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS

« Les infrastructures de la région sont de qualité et en nombre suffisant pour assurer le mieux-être de sa population, pour mettre en valeur son potentiel touristique, culturel et patrimonial et pour assurer son développement économique. »

TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES

Voici les dossiers de transport et d'infrastructures qui ont fait l'objet d'une intervention de la CRÉGIM cette année.

- Transport ferroviaire

Depuis l'automne 2008, le CN remplace le Chemin de fer de la Matapédia et du Golfe (CFMG) à titre de d'exploitant du réseau ferroviaire de la Gaspésie. En collaboration avec le CN et des partenaires gouvernementaux, la Société du chemin de fer la Gaspésie (SCFG) évalue divers modèles qui lui permettront d'exercer un meilleur contrôle de la gestion de l'exploitation du réseau ferroviaire, du programme d'entretien et de remise à niveau ainsi que des projets de développement, dont les principaux sont le train touristique et le projet de transport de copeaux entre Nouvelle et Rivière-du-Loup. Rappelons que les grands objectifs de la Société du chemin de fer la Gaspésie, dont la CRÉGIM est membre, sont d'augmenter le trafic de marchandise,

d'améliorer les services de transport passagers et d'optimiser l'utilisation des subventions accordées pour l'entretien et la mise à niveau des infrastructures.

Bureau de la logistique du transport

En 2007-2008, la CRÉGÎM avait mandaté le Centre d'expertise en transport intermodal (CETI) afin d'étudier les flux de transport en Gaspésie et aux îles. À la suite de la recommandation du CETI dans son rapport, la CRÉGÎM évalue la pertinence de mettre en place un Bureau de la logistique du transport. Essentiellement, son mandat serait « de supporter les entreprises des divers secteurs industriels et commerciaux de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine dans l'optimisation et la rationalisation de leur chaîne logistique et de favoriser l'intermodalité. » Le projet sera déposé aux partenaires prochainement.

▪ *Transport collectif*

L'an dernier, la CRÉGÎM, en collaboration avec le CIRADD (Centre d'initiation à la recherche et d'aide en développement durable), avait entrepris une vaste enquête sur les besoins de déplacements des usagers en transport collectif. Les résultats démontraient clairement qu'un service de transport collectif permettrait de remédier à un manque de mobilité pour la majorité des individus des groupes sociaux que visait l'enquête.

Sur la base des résultats de cette enquête sur les besoins de déplacements, la CRÉGÎM, en collaboration avec les organismes locaux de transport adapté, a produit le plan de développement du transport collectif. Ce plan prévoit la mise en service d'une quinzaine de circuits pour desservir l'ensemble du territoire de la Gaspésie et des îles.

La CRÉGÎM intervient de différentes façons dans la mise en œuvre du plan de développement :

- Élaboration d'un modèle de gouvernance régional et incorporation de l'organisme « Réseau de transport collectif de la Gaspésie – îles-de-la-Madeleine »;
- Demandes de financement auprès des divers partenaires gouvernementaux;
- Support aux organismes de transport adapté dans l'intégration des services de transport collectif à leurs opérations actuelles;
- Innovation dans un système de gestion de la demande amélioré.
- *Transport aérien*

Un comité a été mis sur pied par la CRÉGÎM en 2006 dans le but d'améliorer la desserte aérienne dans la péninsule et aux îles. Une étude de la demande de services aériens et une analyse de la faisabilité de différents scénarios a démontré qu'il y aurait de la place pour certains services supplémentaires. À présent, la mise sur pied de ces services aériens relève des instances locales et régionales. Celles-ci devraient pouvoir compter sur des programmes d'aide gouvernementale pour leur financement et sur le support technique de la CRÉGÎM pour leur mise en œuvre.

En février 2009, NAV CANADA a reconnu l'importance de maintenir l'intégralité des services à la station d'information de vol des îles-de-la-Madeleine. Le maintien de ces services permettra d'assurer la sécurité des usagers du transport aérien de l'archipel, la fiabilité du service et le développement continu de notre communauté insulaire.

- *Transport maritime*

Un portrait des ports pour petits bateaux non essentiels a été produit par la CRÉGIM. Ce portrait inclut des recommandations utiles pour les municipalités et communautés visées par le processus de désaisissement de leurs infrastructures de pêche. Il est à noter que Pêches et Océans Canada a vu son enveloppe budgétaire substantiellement bonifiée en 2009.

Un projet pilote de service de transport maritime hivernal entre les Îles-de-la-Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard a été mis en place en 2008-2009. Des démarches sont actuellement en cours pour le maintenir sur une base permanente.

- *Véhicules hors route*

La CRÉGIM a mis sur pied et coordonne deux tables de concertation sur les véhicules hors-route (VHR) : une en Gaspésie et l'autre aux Îles-de-la-Madeleine.

Les principaux dossiers en cours à la Table de la Gaspésie sont les suivants :

- Projet de construction de la passerelle VHR sur la Grande-Rivière;
- Réparation des sentiers à la suite des inondations de 2007-2008;
- Suivi et mise à jour du plan quinquennal (an 3);
- Élaboration d'un plan d'évacuation dans les sentiers VHR.

Les principaux dossiers en cours à la Table des Îles sont les suivants :

- Le règlement sur la circulation des VHR sur les plages, les dunes, le littoral et les milieux humides de l'archipel;
- la circulation des VHR le long des chemins municipaux.

Le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion

Le Réseau collectif offre un service à quelque 200 membres, et 5 000 postes informatiques y sont reliés. Ces membres utilisent de plus en plus les différentes applications possibles du Réseau comme la vidéo-conférence et la téléphonie IP. D'ailleurs, le Réseau pense pouvoir offrir la téléphonie IP et la vidéo conférence à l'ensemble de ses membres dans la prochaine année.

Il est présentement en négociation avec le gouvernement du Québec afin que les ministères et organismes du gouvernement utilisent le réseau. Les services, tant à l'interne que pour l'ensemble de la population, seraient grandement améliorés. Le Réseau permettrait la télémédecine, un avantage considérable dans la qualité de vie des patients et de leur famille.

Le Réseau collectif se charge également de trouver une solution pour les communautés de la région qui n'ont pas encore le service Internet haute vitesse. Il a reçu des subventions du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada qui permettront d'implanter une nouvelle technologie permettant d'offrir Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire dans les communautés où ces services ne sont pas encore disponibles. Si certaines communautés pourront bénéficier de ces services dès le début 2010, l'ensemble du dossier sera terminé avant l'été 2010.

Îles-de-la-Madeleine

Réseau intégré de communications électroniques aux Îles-de-la-Madeleine (RICEIM)

Le projet prévu de déploiement de la fibre optique sur tout le territoire s'étant avéré trop onéreux, on a reconsidéré une proposition précédente de Télébec visant un système de partage des capacités sur le réseau existant tout en le modernisant. À la suite d'une analyse exhaustive de la conformité de cette proposition, les ministères concernés (MAMROT et MELS) ont accordé leur autorisation au projet. Les offres de financement sont attendues prochainement.

CERMIM (Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes)

L'entente générale de financement a été renouvelée entre le CERMIM et la CRÉGIM (un des membres fondateurs du CERMIM) pour les trois prochaines années.

Voici les principaux projets de recherche réalisés ou en cours au CERMIM en 2008-2009 :

- Portrait de la filière halieutique régionale : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
- Analyse des facteurs favorisant la rétention des jeunes en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
- Pré-évaluation des émissions de gaz à effet de serre (GES) aux Îles-de-la-Madeleine
- Biodiversité des crustacés de la zone intertidale

ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION

Pour mettre en œuvre sa vision régionale, la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine peut conclure des ententes avec le gouvernement du Québec. La Conférence régionale des élu(e)s choisit de plus en plus la voie de la collaboration plutôt que celle d'ententes spécifiques lorsque aucune modulation de programme n'est en jeu. Ces formules offrent plus de souplesse.

NOUVELLE ENTENTE

Entente spécifique de régionalisation des actions en économie sociale en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine 2009-2014

L'entente vise à favoriser une plus grande structuration du secteur de l'économie sociale en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, d'en harmoniser les interventions, de maximiser les impacts attendus et, ainsi, d'améliorer la qualité de vie des communautés notamment par la mise en œuvre du plan d'action du pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine 2009- 2014 qui vise à :

- Connaître la situation de l'économie sociale en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine;
- Sensibiliser les acteurs du développement à l'échelle locale, régionale et nationale aux réalités de l'économie sociale;
- Consolider la reconnaissance du pôle régional d'économie sociale à l'échelle locale, régionale et nationale;
- Favoriser la concertation, les échanges et le partage d'expérience entre les entreprises d'économie sociale;
- Identifier des champs d'activités d'application à l'économie sociale;

- Favoriser les échanges d'information entre les entreprises d'économie sociale, les partenaires de soutien (universités, cégeps, groupes de recherche partenariale en économie sociale, centres locaux d'emploi, etc.) et le Pôle régional;

L'entente, qui a une durée de cinq ans, a été déposée au MAMROT pour signature en février 2009. La CRÉGIM et le MAMROT y injectent chacun 50 000 \$ par année pendant cinq ans pour un investissement total de 500 000\$.

Dans le cadre de cette entente spécifique, la CRÉGIM et le MAMROT veulent s'associer à d'autres ministères et organismes dans la mise en œuvre du plan d'action du Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine 2009–2014, et ce, pour une plus grande structuration du secteur de l'économie sociale en région.

ENTENTES EN VIGUEUR OU RENOUVELÉES

Entente spécifique en immigration

Signée en 2008 pour une durée de trois ans, cette entente a pour objet de mettre en œuvre une stratégie concertée pour attirer des personnes immigrantes et favoriser leur établissement durable dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Quatre objectifs plus spécifiques sont au cœur de la stratégie : doter la région d'un cadre d'intervention en immigration; augmenter le nombre de personnes immigrantes qui s'établissent dans la région; soutenir les partenaires locaux et régionaux dans leurs interventions de recrutement; faciliter l'intégration culturelle, sociale et professionnelle des personnes immigrantes et reconnaître leur apport économique et social au développement de la région, dans l'optique d'une occupation dynamique du territoire.

La CRÉGIM y injecte 50 000 \$ par année. Au total, 450 000 \$ sur trois ans y seront investis. Les partenaires de cette entente sont le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Par ailleurs, l'Agence de la santé et des services sociaux s'engage à y investir 120 000 \$, le Cégep de la Gaspésie et des Îles 150 000 \$ et la Commission scolaire des Chic-Chocs, 150 000 \$. Pour consulter l'entente >>>

Entente spécifique visant l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Signée en 2008, la présente entente a pour objet d'adapter les services et les infrastructures régionales. Le but est d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine par la mise en commun de ressources financières ou autres, dans le respect des mesures, programmes et normes de gestion applicables aux parties concernées.

Plus précisément, les objectifs de l'entente sont : d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie régionale visant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine; de créer un Fonds d'intervention régional pour les aîné(e)s afin de soutenir

et d'encourager des initiatives locales et régionales touchant l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine; de soutenir la concertation régionale afin d'assurer la cohésion des actions des organismes locaux et régionaux intervenant auprès des personnes aînées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine; d'assurer, dans le cadre d'un partenariat de différents organismes régionaux et gouvernementaux, une offre harmonisée de services techniques auprès des personnes aînées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

L'entente a une durée de cinq ans et la CRÉGIM y injecte 595 000 \$, de même que le ministère de la Famille et des Aînés (MFA). Pour consulter l'entente >>>

Entente de collaboration en matière d'inclusion sociale et de lutte à la pauvreté

Cette entente a été signée en 2008 et les objectifs poursuivis sont les suivants : soutenir la concertation locale et régionale et la collaboration intersectorielle afin d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, sous le principe de l'approche territoriale intégrée (ATI); documenter la région afin d'avoir une meilleure compréhension de la problématique, et outiller le milieu pour chacun des territoires de MRC; appuyer des initiatives locales et régionales en lien avec le plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale; au besoin, initier des actions en fonction de priorités émergentes; créer un réseau concerté de partenaires engagés dans la poursuite du même objectif; mobiliser les milieux locaux, assurer la convergence des actions; soutenir l'évaluation participative continue visant à mesurer l'efficacité de la démarche ATI ainsi que ses effets bénéfiques auprès de la population exclue et pauvre de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

L'enveloppe totale d'intervention prévue s'élève à un peu plus de 1 176 000 \$ sur trois ans. La CRÉGIM y contribue pour 138 000 \$ par année.

Les partenaires de l'entente sont : les ministères de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), ainsi que de la Famille et des Aînés (MFA). L'Entente interpellée, en plus de la CRÉGIM, d'autres organismes gouvernementaux comme l'Agence Emploi-Québec, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), le Conseil du statut de la femme et l'Agence régionale de la santé et des services sociaux (ASSS). Pour consulter l'entente >>>

Entente de partenariat pour la consolidation des organismes artistiques et professionnels

Cette entente, dont les partenaires sont le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, vise la consolidation d'organismes artistiques professionnels de la région. L'entente a une durée de trois ans et chaque organisme y contribue pour un montant de 30 000 \$ par année.

Elle soutient des projets visant à consolider le mandat artistique des organisations et à améliorer leurs capacités d'action auprès de la collectivité sur le territoire; à appuyer des projets de diffusion et de promotion régionale visant à développer de nouveaux publics; à favoriser l'intégration de la relève artistique (artistes, écrivains, travailleurs culturels) au sein d'organismes artistiques professionnels de la région; à soutenir des projets de développement organisationnel d'organismes en émergence.

Les sept organismes professionnels de la région reconnus par le CALQ sont : Ad Mare, Clameurs du Nordet, Maximum Blues, Les productions A tour de rôle, Regroupement des auteures et auteurs de la Gaspésie, Théâtre de la Petite Marée, Vaste et Vague. Pour consulter l'entente >>>

Entente de collaboration en condition féminine

Cette entente de collaboration couvre les années 2008 à 2011. Elle réunit les collaborateurs suivants : la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles, les quatre commissions scolaires de la région, le Cégep de la Gaspésie et des Îles, le Groupe Collégia, le Fonds régional d'investissement en entrepreneuriat régional pour elles, le Conseil du statut de la femme, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), et la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

L'entente vise huit objectifs principaux : assurer une prise en compte réelle des intérêts et réalités des femmes par l'analyse différenciée selon les sexes; informer et sensibiliser la population de la région à la politique municipale; assurer une équité de la représentation des femmes et des hommes au sein des conseils municipaux de la région; accompagner et encourager les municipalités de la région à l'atteinte d'une parité hommes-femmes au sein des conseils municipaux; sensibiliser les étudiants et étudiantes du Cégep de la Gaspésie et des Îles à l'importance d'une parité au sein des instances décisionnelles de la région; rendre disponibles des formations et permettre le réseautage des femmes entrepreneures de la région; accroître le nombre de femmes œuvrant dans des métiers d'avenir et des métiers traditionnellement masculins; faciliter l'intégration des femmes au marché du travail en créant des conditions gagnantes et amener les intervenant(e)s et les employeur(e)s à une vision commune de l'égalité en emploi.

L'entente 2008-2011 réunit des investissements de 741 425 \$. Pour consulter l'entente >>>

Entente spécifique pour le développement dynamique du secteur agroalimentaire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

L'entente, signée en 2006, vise à soutenir le développement du secteur agroalimentaire de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Elle a pour but d'offrir un soutien financier pour le développement et la consolidation des entreprises, l'acquisition et le transfert technologiques, ainsi que pour l'établissement et la réalisation d'initiatives locales mettant en valeur les territoires et les potentiels agricoles de la région.

Dotée d'un budget total de 2,34 M\$, l'entente a pu générer un Programme régional de développement de l'agroalimentaire avec des mesures d'intervention adaptées. Cette somme est déposée dans le Fonds régional de développement de l'agroalimentaire – 870 000 \$ du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), 750 000 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), 210 000 \$ du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et 510 000 \$ de la CRÉGIM.

Des démarches sont en cours actuellement pour bonifier l'enveloppe dédiée à cette entente, les fonds ayant déjà été entièrement engagés. Un bilan de l'entente sera préparé au cours des prochains mois, mais déjà les évaluations préliminaires démontrent toute la pertinence qu'elle a eue pour le secteur agroalimentaire régional.

Cette entente prendra fin en 2010. Pour consulter l'entente [clic](#)

Entente de partenariat CRÉGÎM – URLS

À la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), l'URLS et la CRÉGÎM devaient convenir, au 1^{er} juin 2006, d'une entente de partenariat portant sur les quatre éléments suivants :

- Un mécanisme de concertation régionale en matière de loisir et de sport;
- Les responsabilités régionales et nationales qui doivent être assumées;
- Une planification annuelle qui intègre des objectifs et des résultats attendus et précis;
- Une reddition de comptes annuelle de l'URLS à la CRÉGÎM, à la population et au ministre.

L'entente a été signée en octobre 2006, pour une durée de trois ans.

Fonds de soutien au développement culturel

L'entente, signée en 2006, a pris fin en 2008 et a été renouvelée en 2009. Elle associe le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Le Fonds de soutien au développement culturel se partage en trois volets : le Fonds de développement culturel, doté d'une enveloppe de 210 000 \$, vise à soutenir le développement culturel et patrimonial en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine; le Fonds de développement en tourisme culturel, pour sa part, est accordé à la réalisation de deux projets régionaux de développement du tourisme culturel pilotés par Arrimage : la Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine (24 000 \$) et le Conseil de la culture de la Gaspésie (66 000 \$); et le Fonds de soutien à l'animation du livre pour le développement des habitudes et habiletés de lecture est quant à lui doté d'une enveloppe totale de 120 000 \$.

Fonds régional pour les arts et les lettres

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la CRÉGÎM ont renouvelé l'entente sur le Fonds de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine pour les arts et les lettres pour une seconde fois. Ce fonds, d'une durée de trois ans (2009-2011), est doté d'une somme de 300 000 \$, à laquelle le CALQ et la CRÉGÎM souscrivent moitié-moitié.

Les partenaires signataires sont le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) le CALQ et la CRÉGÎM.

L'entente repose sur trois volets qui impliquent des actions et des sommes distinctes. Les volets 2 et 3 sont de nouveaux éléments apportés et s'inscrivent dans une perspective d'amélioration des retombées de cette entente. Les trois volets sont : Soutien aux artistes, aux écrivains professionnels et aux organismes artistiques professionnels (soutien aux projets de création artistique); Soutien au rayonnement des œuvres (*nouveau – soutien à la diffusion de projet artistique financé dans les ententes précédentes); Soutien au développement des arts et des lettres (*nouveau – soutien à l'élaboration d'une vision commune du développement des arts et des lettres).

Entente sur la valorisation et la promotion de la formation et la qualification de la population

Le projet a pour objet de favoriser la mise en place d'une culture de la formation et de la qualification en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Pour ce faire, une première entente fut signée en 2002 entre la CRÉGÎM et Emploi-Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), les commissions scolaires de la région, l'Université du Québec à Rimouski et le Cégep de la Gaspésie et des Îles. Devant les résultats positifs obtenus, les partenaires associés ont renouvelé, en 2007, leur contribution à cette initiative pour les trois prochaines années.

Le plan d'action du réseau Vis et Apprends / Live and Learn, qui découle de cette initiative et auquel la CRÉGÎM participe à raison de 20 000 \$ par année pour les trois prochaines années, est destiné à valoriser et à promouvoir la formation et la qualification au sein de la population.

Plusieurs événements en lien avec ce plan d'action ont été tenus cette année : L'Éducation ça marche!, le Forum sur l'éducation et la formation, la semaine de la persévérance scolaire, pour ne nommer que ceux-ci. Les principales actions de Vis et Apprends / Live and Learn sont énumérées dans la section Éducation du présent rapport.

Participation régionale aux conseils d'administration des réserves fauniques des Chic-Chocs et de Port-Daniel

La CRÉGÎM s'est associée à la Sépaq pour travailler conjointement au renouvellement d'une entente visant une participation régionale aux conseils d'administration des réserves fauniques des Chic-Chocs et de Port-Daniel. L'entente a été signée en juillet 2007 pour une période de trois ans.

Entente de partenariat régional pour la mise en œuvre du programme de mise en valeur du cerf de Virginie de la Gaspésie

Une entente de partenariat régional pour la mise en œuvre du programme de mise en valeur du cerf de Virginie de la Gaspésie a été signée en juillet 2006, et ce, pour une durée de trois ans. Cette entente, qui vient à échéance cette année, implique la CRÉGÎM, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), le MAMROT, la Fédération québécoise de la Faune (FQF) - Conseil régional Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la Sépaq et la Fondation de la faune du Québec (FFQ). Par la mise en œuvre d'un plan de contrôle de la prédation par le coyote

et d'un plan de nourrissage d'urgence lors d'hivers difficile, les objectifs de l'entente sont de retrouver et de maintenir à long terme les bénéfices socio-économiques générés par cette ressource, et ce, dans le cadre d'une concertation et une implication des intervenants régionaux et gouvernementaux. Les efforts déployés dans le cadre de ces deux plans ont permis, entre autres, la réouverture depuis 2001 de la chasse au cerf de Virginie.

Le bilan de l'entente est positif parce que l'on constate, à partir des inventaires aériens réalisés depuis quelques années, que la population est en croissance malgré un taux élevé de mortalité survenu à l'hiver 2008 estimé entre 25 % et 30 %. Entre 2003 et 2009, le cheptel est passé de 4 000 à 7 000 cerfs dans la zone 1 et le niveau actuel se situe à environ 50 % du potentiel estimé pour la zone. Cette population est donc susceptible de s'accroître davantage, mais l'évolution de la situation sera fortement influencée par la rigueur des hivers futurs.

On note une volonté manifeste des partenaires déjà impliqués de renouveler leur appui financier à plus long terme et aussi d'entreprendre des démarches en vue de s'associer à d'autres partenaires pour la reconduction de l'entente pour les cinq prochaines années.

COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Dans le but de mieux faire connaître ses actions et d'appuyer les organismes régionaux, la CRÉGÎM a engagé, en 2008-2009, les sommes de 44 507,42 \$ en commandites et de 30 212,24 \$ en publicité, pour un total de 74 719,66 \$.

Tout comme la direction et la haute direction, les chargés de projet reçoivent dorénavant un soutien accru et personnalisé en matière de communications afin de mieux mettre en valeur les projets qu'ils pilotent. Par conséquent, des relations de presse ont été effectuées tout au long de l'année par le biais d'émission de communiqués, de rencontres et de conférences de presse. Chaque semaine, les médias régionaux ont diffusé de l'information au sujet de la CRÉGÎM. Ainsi, les relations de presse ont permis d'assurer une présence constante de la CRÉGÎM dans les médias afin de mettre en valeur l'ensemble des ses réalisations.

Le service des communications a également soutenu tout au long de l'année les autres organismes sous la gouverne de la CRÉGÎM, tels que la CRNT, la SCFG, le transport collectif, le Réseau collectif, Vis et apprend, etc.

Finalement, la CRÉGÎM a dû accentuer ses efforts en relations de presse concernant le dossier de l'Association touristique régionale de la Gaspésie (ATRG) dans un contexte litigieux. En effet, les deux organisations ne réussissent pas à s'entendre sur le déploiement des effectifs de l'ATRG sur le territoire.

Tous les communiqués, discours, mémoires et bulletins de la Conférence régionale des élu(e)s sont disponibles au www.cre-gim.net.

MANDATS AD HOC

À l'occasion, la Conférence régionale des élu(e)s peut être interpellée, soit par le gouvernement du Québec ou par des organismes de la région, pour la gestion de mandats ponctuels.

- *Engagement jeunesse*

La mise en œuvre de l'Engagement jeunesse est prévue dans la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009. Cette initiative s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de contribuer à l'atteinte des objectifs relatifs à la cohérence et à la complémentarité des services destinés aux jeunes. L'Engagement jeunesse favorise un esprit de collaboration et de respect mutuel entre les institutions publiques, privées et communautaires des différentes régions et localités du Québec. Il vise l'amélioration de la continuité des services qui s'adressent aux jeunes de 16-24 ans.

Les problèmes vécus par les jeunes en difficulté sont variés et les réponses à leurs besoins sont de moins en moins centralisées dans les programmes d'un seul ministère ou dans les interventions d'un seul organisme. L'Engagement jeunesse constitue ainsi une opportunité unique de travailler en partenariat sur les plans national, régional et local.

La Conférence régionale des élu(e)s est fiduciaire du projet en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Elle a embauché un agent de liaison pour sa mise en œuvre sous la responsabilité du comité directeur régional. En plus de la CRÉGÎM, les instances suivantes sont représentées au comité : la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; Emploi-Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; la direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; la direction régionale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; l'Office des personnes handicapées du Québec.

- *Conférence administrative régionale – Préoccupations sociales*

La CRÉGÎM siège au comité de la Conférence administrative régionale (CAR), qui se penche sur les préoccupations sociales de la région. Au cours de 2008-2009, la CAR a surtout travaillé à mettre en œuvre une stratégie de mobilisation en développement social.

- *Québec en forme*

La CRÉGÎM siège au comité régional de Québec en forme, une corporation sans but lucratif née d'un partenariat entre la Fondation Lucie et André Chagnon et le gouvernement du Québec.

Pour chaque dollar investi par la Fondation, Québec investit un dollar pour favoriser, par le soutien de Projets de mobilisation de communautés locales, l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois, de 0 à 17 ans inclusivement.

Québec en forme dispose d'une enveloppe de 40 M \$ par année durant dix ans. En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, environ 20 000 enfants pourront bénéficier du Fonds chaque année.

PARTICIPATION DE LA CRÉGÎM À DES CONSEILS D'ADMINISTRATION D'ORGANISMES RÉGIONAUX

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine joue un rôle de concertation dans la région. Le fait de développer des partenariats avec les organismes du milieu demeure pour elle fondamental. Ainsi, si à l'occasion, la CRÉGÎM participe au financement de

projets, elle siège également au conseil d'administration d'un grand nombre d'organismes régionaux, notamment :

- La Société de développement de l'industrie maricole du Québec (SODIM);
- Le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)
- Le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (RCGIM);
- L'Incubateur régional d'entreprises de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine;
- GIMXPORT;
- Le TechnoCentre éolien Gaspésie-Les Îles;
- La Société du chemin de fer de la Gaspésie (SCFG);
- La Chaire multifacultaire de développement et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine de l'Université Laval;
- Le Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne.

De plus, à titre de membre, la CRÉGÎM participe aux réunions de la Conférence régionale administrative afin que soit maintenu un lien entre l'action gouvernementale et l'action régionale.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le gouvernement du Québec verse à la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine le Fonds de développement régional qu'elle doit administrer pour le développement de la région.

Au cours de la dernière année, 2 500 156 \$ ont été consacrés au financement de plusieurs projets, dont 879 032 \$ pour le volet Activités, 121 536 \$ pour le volet Études et recherches, 614 000 \$ pour les ententes spécifiques, 445 000 \$ pour le volet Support aux organismes de développement régionaux, 52 588 \$ pour le volet International et 388 000 \$ pour le volet Fonds régionaux d'intervention. Pour plus d'information, voir le tableau à la page suivante.

ÉTAT DE LA GESTION DES FONDS 2008 – 2009

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL		ÉTAT DES ENGAGEMENTS		
		2008-2009 Budget	2008-2009 Engagements	Solde
N.D.	Volet « Activités »	500 000		
1466	Centre d'avalanche de la Haute-Gaspésie		50 000	
1491	Événement littéraire « Livre en fête »		40 000	
1713	Plan communication – Vis et Apprends (2007 – 2009)		20 000	
1722	ACCORD – Crénneau marin – Coordination et mise en œuvre		14 394	
1729	Aide au démarrage - École de cirque de la Gaspésie		50 000	
1899	Réseau intégré communications électroniques des Î.-de-la-M.		20 000	
1916	ACCORD – Crénneau récréotourisme – Coordination et mise en œuvre		13 000	
1932	Entente de collaboration en Condition féminine (2008 – 2011)		38 300	
1961	Fonds lutte pauvreté et à l'exclusion sociale - MRC Haute-Gaspésie		25 000	
2002	Sensibilisation au développement international – Journée Mauritanie		5 000	
2016	Soutien à l'offre de formation collégiale dans la MRC Haute-Gaspésie		6 000	
2020	Didymo – Formation/signalisation/stations de nettoyage		8 600	
2023	Programme R & D sur la valorisation de la biomasse marine en GIM		33 000	
2036	Budget d'opération 2008 – Chemin de fer de la Gaspésie		125 000	
2045	Accueil de la Grande Traversée de l'Atlantique		15 000	
2083	Campagne de promotion du homard du Québec sur le marché intérieur		20 000	
2180	CONTACT		20 000	
2187	Coordination programme développement technologique maricole (DTM)		10 232	
2189	Coopérative de travailleurs saisonniers en Haute-Gaspésie – Phase 2		20 000	
2197	AJS – S'engager dans son milieu		15 000	
2220	Courants frais et soleils à l'Aquarium		35 000	
2230	Réseau touristique des grands espaces naturels		4 000	
2232	Plan stratégique du Sentier international des Appalaches		8 356	
2236	Commercialisation destination touristique Î.M. sur Maritimes – Phase III		5 000	
2239	Trophée culinaire France-Gaspésie 2008		3 150	
2252	Rendez-vous emploi, formation et entrepreneuriat en Gaspésie - 2009		10 000	
2261	TDLG Cuvée spéciale 475e : Traversée sur traces de Jacques-Cartier		75 000	
2263	Fêtes du 475e de Gaspé		155 000	
2288	Mise en oeuvre du projet Escalpe Gaspésie		30 000	
2306	Forum sur l'innovation Gaspésie—Les îles		5 000	
Sous-total		500 000	879 032	-379 032

Volet « Études et recherches »		250 000		
2184	Étude sur les communautés maritimes - Phase 2		104 176	
2224	Évaluation besoins d'accompagnement entreprises GIM		17 360	
Sous-total		250 000	121 536	128 464
Volet « Ententes spécifiques »		1 000 000		
	Ent. spéc. Régionalisation en matière de famille et d'enfance			
619			40 000	
693	Soutien dévelop. dynamique secteur agroalimentaire GIM		170 000	
1490	Entente de partenariat en matière d'immigration		50 000	
	E.S. régionalisation des actions économie sociale GIM (2009-2014)		50 000	
1493	Amélioration des conditions de vie des personnes aînées en GIM		119 000	
1930	Renouvellement du Fonds des arts et des lettres (2008-2011)		55 000	
1937				
1995	Entente de partenariat consolidation des organismes artistiques		60 000	
	Renouvellement Fonds soutien au développement culturel			
2282	2009-2011		70 000	
Sous-total		1 000 000	614 000	386 000
Volet « Support organismes développement régional »		575 000		
1399	SODiM 2005 – 2009		100 000	
1573	Appui au Réseau collectif GIM		40 000	
	Soutien récurrent annuel au fonctionnement de			
1934	GIMXPORT		65 000	
2161	Soutien au fonctionnement du TechnoCentre éolien		75 000	
	Soutien au fonctionnement de la commission Jeunesse			
2229	GIM		50 000	
	Soutien au fonctionnement de la Table agroalimentaire			
2238	Gaspésie		65 000	
2253	CERMiM		50 000	
Sous-total		575 000	445 000	130 000
Volet « Fonds de modulation »		300 000		
xxx	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx			
Sous-total		300 000	0	300 000
Volet « International »		150 000		
2500	International 2008-2009		52 588	
Sous-total		150 000	52 588	97 412

Volet « Fonds régionaux d'intervention »		600 000		
1931	Fonds lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale		138 000	
1966	Fonds de transport collectif régional		100 000	
1999	Fonds d'intervention local pour l'autonomie jeunesse 2008 – 2011		60 000	
2037	Fonds de soutien aux événements culturels – 2008			
	Festival international Contes en îles (2163)		10 000	
	Fête du bois flottée – Édition 2008 (2164)		10 000	
	Festival bluegrass de New Richmond (2165)		10 000	
	Festival musique du Bout du Monde – 5 ^e édition (2171)		10 000	
	Festival international de cerf-volant de Cap-Chat – 2e édition (2172)		10 000	
	Les Percéides – Festival international cinéma et art Percé (2173)		10 000	
	Festival en chanson de Petite-Vallée – Édition 2008 (2177)		10 000	
	Festival La Virée – 8e édition (2178)		10 000	
	Symposium en arts visuels – 3e édition (2179)		10 000	
Sous-total		6 00 000	388 000	212 000
TOTAL POUR LE FDR		3 375 000	2 500 156	874 844

LES MEMBRES

LE BUREAU DE DIRECTION

Monsieur Bertrand Berger, président
Monsieur Joël Arseneau, vice-président
Madame Nicole Lapointe, secrétaire-trésorière

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MRC Avignon	M. Bertrand Berger, président et préfet d'Avignon M. Michel Lacroix, maire de Carleton-sur-Mer M. Alain Bernier, société civile
MRC Bonaventure	M. Jean-Guy Poirier, préfet de Bonaventure M ^{me} Nicole Appleby, maire de New Richmond M ^{me} Nicole Lapointe, secrétaire-trésorière, société civile
MRC La Haute-Gaspésie	M. Majella Émond, préfet de La Haute-Gaspésie M ^{me} Micheline Pelletier, maire de Sainte-Anne-des-Monts M. Jean-Noël Sergerie, société civile
MRC La Côte-de-Gaspé	M ^{me} Délisca Roussy, préfet suppléant et maire de Murdochville M. François Roussy, maire de Gaspé M. Sébastien Lévesque, société civile
MRC Rocher-Percé	M. Georges Mamelonet, préfet suppléant et maire de Percé M. Claude Cyr, maire de Chandler M. Gino Cyr, société civile
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	M. Joël Arseneau, vice-président et maire de la Municipalité des Îles M. Gérard Verdier, conseiller municipal M. Arthur Miousse, société civile

LES MANDATAIRES-CONSEILS

Les mandataires-conseils sont les représentants de 24 secteurs socio-économiques qui participent à la concertation sectorielle et intersectorielle régionale que réalise la CRÉGIM pour le développement de la région.

Agroalimentaire (Gaspésie)	M ^{me} Johanne Michaud
Agroalimentaire (Îles-de-la-Madeleine)	M. Judes Renaud
Aînés	M. Laval Cavanagh
Communications	M. Alain Bernier
Culture (Gaspésie)	M. Michel Duclos
Culture (Îles-de-la-Madeleine)	M ^{me} Michelle Joannette
Développement social	À nommer
Économie sociale	M. André Richard
Éducation	M. Jean Couture
Environnement (Gaspésie)	M. Camille Leduc
Environnement (Îles-de-la-Madeleine)	M. Yves Martinet
Famille et enfance	M ^{me} Manon Guité
Femmes et développement régional	M ^{me} Marie-Thérèse Forest
Jeunesse	M ^{me} Julie Jomphe
Loisir, sport et plein air	M. Gérard Arsenaault
Milieu communautaire	M ^{me} Geneviève Giguère
Pêches et aquaculture	À nommer
Ressources naturelles	M. Sylvain Fortin
Santé et services sociaux	M. Gilles Pelletier
Tourisme (Gaspésie)	M. Francis Dumont
Tourisme (Îles-de-la-Madeleine)	M. François Turbide
Transport (Gaspésie)	M. Gaétan Lelièvre
Transport (Îles-de-la-Madeleine)	M. Joël Arseneau

LE PERSONNEL

Direction : M. Gilbert Scantland

Coordonnatrice aux opérations : Christine Blanchette

Coordonnatrice à l'administration : Karoline Morris

Agent(e)s de concertation et de développement

M. Ghislain Angiehart
M. Antoine Audet
M. Serge Cotton
M. Olivier Demers
M. Didier Dufour
M. Claude Richard (Îles-de-la-Madeleine)

Secrétariat

M^{me} Diane Jalbert, secrétaire de direction
M^{me} Hélène Laflamme, secrétaire

Ressources naturelles et territoire

M. Thomas Faguy Bernier, coordonnateur des dossiers forestiers
M. Mario Landry, responsable du suivi – Volet II
M^{me} Annie Lepage, coordonnatrice aux ressources fauniques (congé de maternité)
M. Jérôme Fournier, coordonnateur aux ressources fauniques
M. Claude-André Léveillé, coordonnateur du développement des Ressources naturelles alternatives
M. Yves Briand, agent de recherche
M. Bertrand Anel, conseiller en agroforesterie

Engagement jeunesse : M^{me} Geneviève Bouffard, agente de développement

Commission jeunesse

M. Claude Cyr, agent de développement
M^{me} Sandra McNeil, agente de communication
M^{me} Annie Robichaud, coordonnatrice

Éducation

M. Philippe Garon, agent de développement

Famille et enfance

M^{me} Manon Guité, coordonnatrice

Adresse postale

153-2, rue de la Reine
Gaspé (Québec)
G4X 1T5

Télécopieur

418 368-6052

Téléphones

418 368-6171
1 800 463-6178

Courriel

cre-qim@cre-qim.net

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2009

**Conférence Régionale des Élus
de la Gaspésie et
des Îles-de-la-Madeleine
États financiers consolidés
au 31 mars 2009**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Résultats consolidés	3
Évolution des actifs nets consolidés	4
Bilan consolidé	5
Notes complémentaires	6 - 18
Renseignements supplémentaires consolidés	19 - 22



Raymond Chabot Grant Thornton

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
9-1, rue Adams
Gaspé (Québec) G4X 1E5
Téléphone : 418 368-5576
Télécopieur : 418 368-6942
www.rcgt.com

Richard Chrétien, CA
Associé directeur
Alain Paradis, CA
Associé

Aux administrateurs de
Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Kathy Roy, CA
Stéphane Gagné, CA, D. Fisc.

Rapport des vérificateurs

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'organisme Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine au 31 mars 2009 et les états consolidés des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.

Gaspé, le 15 mai 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 19026

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Résultats consolidés

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009		2008	
	Budget	Réal	Réal	\$
	\$	\$		\$
Produits				
Subventions du gouvernement du Québec				
Fonctionnement	1 250 000	1 250 000		1 050 000
Investissements	3 375 000	1 972 219		2 018 101
Mandats et projets spéciaux	7 062 718	6 343 267		5 885 558
Autres	305 590	324 135		250 932
	11 993 308	9 889 621		9 204 591
Charges				
Subventions du gouvernement du Québec -				
Investissements	3 375 000	1 972 219		2 018 101
Instances démocratiques	105 000	96 941		101 133
Rémunération du personnel	876 278	789 564		761 990
Administration générale	553 365	569 220		394 119
Mandats et projets spéciaux	7 062 718	6 343 267		5 885 558
	11 972 361	9 771 211		9 160 901
Excédent des produits par rapport aux charges	20 947	118 410		43 690

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 5 fournie d'autres informations sur les résultats.

Evolution des actifs nets consolidée

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	
Investissement en immobilisations	
Solde à la fin	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

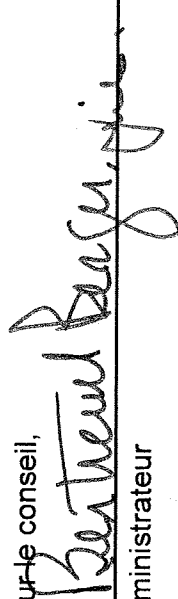
Bilan consolidé

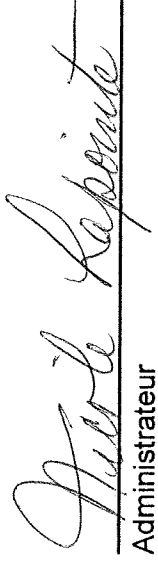
au 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	3 629 375	2 554 272
Dépôts à terme 2,10 % et 3,41 %, échéant en juillet et novembre 2009	355 000	
Débiteurs (note 6)	834 864	787 618
Frais payés d'avance	16 839	7 072
	<u>4 836 078</u>	<u>3 348 962</u>
Placements (note 7)	107 128	107 128
Immobilisations (note 8)	290 774	63 115
	<u>5 233 980</u>	<u>3 519 205</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 9)	861 638	796 071
Apports reportés - Fonctionnement (note 10)	3 941 462	2 410 664
	<u>4 803 100</u>	<u>3 206 735</u>
ACTIFS NETS		
Non affectés	32 978	142 227
Investis en placements	107 128	107 128
Investis en immobilisations	290 774	63 115
	<u>430 880</u>	<u>312 470</u>
	<u>5 233 980</u>	<u>3 519 205</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,


Administrateur


Administrateur

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (Québec). Il est reconnu à titre de personne morale de droit public. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme regroupe des élus municipaux et des représentants de la société civile. Il voit à assurer la concertation des intervenants régionaux, le suivi et la mise en oeuvre de la planification stratégique régionale ainsi que la coordination et le suivi des actions et des programmes de développement sur le territoire.

L'organisme est reconnu par le gouvernement du Québec comme l'instance régionale représentative de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine en matière de développement régional. Il gère les fonds de développement régional, ainsi que d'autres fonds attribués par le gouvernement de même que diverses ententes spécifiques.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Le 1er avril 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'organisme a appliqué les recommandations du chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007, établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de la société et la façon dont il est géré. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de l'organisme.

3 - NORMES COMPTABLES FUTURES

Au 15 mai 2009, certaines nouvelles sources premières de principes comptables généralement reconnus (normes) ont été publiées mais ne sont pas encore entrées en vigueur. L'organisme n'a adopté aucune de ces normes de façon anticipée. La nouvelle norme qui aura potentiellement une incidence sur les états financiers de l'organisme se détaille comme suit :

– En septembre 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400, et a apporté des modifications corrélatives à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA. Les principaux changements apportés touchent notamment les éléments suivants :

- * Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application des chapitres 1540, « États des flux de trésorerie », et 1751, « États financiers intermédiaires »;
- * Élimination de l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets;
- * Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause;

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

3 - NORMES COMPTABLES FUTURES (suite)

- * Ajout de directives supplémentaires concernant l'utilisation appropriée de l'exclusion du champ d'application du chapitre 4430, « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif », pour les petites entités.

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470, « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir », qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 et l'organisme les mettra en application à compter du 1er avril 2009. La direction de l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces modifications sur les états financiers.

D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais elles ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de l'organisme.

4 - CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction de l'organisme possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

Ces états financiers incluent les comptes de l'organisme et de sa filiale, Fonds d'aide à l'entreprise.

Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs détenus à des fins de transaction

L'encaisse est classée dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction.

Placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et autres passifs financiers

Les dépôts à terme sont classés comme placements détenus jusqu'à leur échéance, tandis que les apports à recevoir et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances. Les comptes fournisseurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers. Ces instruments financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats aux postes Produits nets de placements.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de la vente de services sont constatés lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen. Les frais de transaction associés à l'acquisition ou à la cession de placements sont compris dans le coût des placements acquis ou sont traités comme réduction du produit de la cession de placements.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels qui suivent :

	Méthodes	Taux
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Logiciels	Dégressif	30 %
Photocopieur	Dégressif	20 %
Site Web	Dégressif	30 %

Impôts sur les bénéfices

L'organisme utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

5 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

Amortissement des immobilisations

2009	2008
\$	\$
44 222	32 389

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

6 - DÉBITEURS

	2009	2008
	\$	\$
Comptes clients (a)	229 278	194 967
Subventions gouvernementales à recevoir	424 751	410 771
Intérêts courus	7 679	
Corporation du Chemin de Fer de la Gaspésie	992	5 507
Fonds régional d'assistance à la prospection minière	109 190	109 190
Employés	5 440	3 248
Taxes à la consommation	57 534	63 935
	<u>834 864</u>	<u>787 618</u>

(a) Un client représente 48 % (deux clients représentent 53 % en 2008) du total des comptes clients.

7 - PLACEMENTS

	2009	2008
	\$	\$
1 action du Fonds d'aide à l'entreprise	1	1
51 875 actions de catégorie «E» de Les produits et services Pimo inc.	1	1
12 000 actions de catégorie «G» de Les produits Tapp inc.	12 000	12 000
60 125 actions de catégorie «H» de 9023-7645 Québec inc.	60 125	60 125
35 000 actions de catégorie «I» de 9047-9007 Québec inc.	35 000	35 000
79 000 actions de catégorie «G» de Société de recherche Surgicure inc.	1	1
	<u>107 128</u>	<u>107 128</u>

La Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est le seul actionnaire de la Corporation du Fonds d'aide à l'entreprise de la région Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec le 4 mai 1993.

La corporation a un pouvoir décisionnel au niveau du fonds d'aide à l'entreprise. Elle analyse et évalue les demandes d'aide financière et autorise le financement d'entreprises en démarrage sous forme de garantie de prêt accompagnée d'une exemption d'intérêts pouvant atteindre 30 % du prêt en capital.

La juste valeur des placements en actions dans des sociétés fermées n'ont pas été déterminée étant donné que des contraintes de temps et d'argent ne permettent pas de le faire avec suffisamment de fiabilité, notamment parce que les titres de participation de ces sociétés ne sont pas négociés sur un marché actif.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

8 - IMMOBILISATIONS

	2009	
	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$
Améliorations locatives	273 182	85 299
Équipement informatique	170 231	132 521
Mobilier et agencements	165 738	112 623
Logiciels	38 258	27 031
Photocopieur	1 899	1 861
Site Web	2 337	1 536
	651 645	360 871
		290 774

	2008	
	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$
Améliorations locatives	74 658	74 658
Équipement informatique	148 729	116 359
Mobilier et agencements	116 277	99 344
Logiciels	35 864	23 245
Photocopieur	1 899	1 851
Site Web	2 337	1 192
	379 764	316 649
		63 115

9 - CRÉDITEURS

	2009	2008
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	792 187	747 641
Salaires et charges sociales à payer	69 451	48 430
	861 638	796 071

10 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT

Les apports reportés représentent des subventions du gouvernement provincial destinées à couvrir les charges des différents projets du prochain exercice.

Fonds d'interventions régionales
Solde au début et à la fin

	2009	2008
	\$	\$
	56 670	56 670

Fonds d'aide à l'entreprise - capital
Solde au début et à la fin

	2009	2008
	\$	\$
	41 778	41 778

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

10 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT (suite)

	2009	2008
	\$	\$
Fonds d'investissement Jeunesse		
Solde au début et à la fin	151 647	151 647
Ministère des affaires municipales		
Solde au début et à la fin	2 397	2 397
Table régionale des aînés		
Solde au début	76 313	51 951
Montant encaissé	46 327	63 524
Montant constaté aux résultats	(92 335)	(39 162)
Solde à la fin	30 305	76 313
Fonds de développement régional		
Solde au début	945 175	1 013 277
Ajustements au solde d'ouverture	(365 077)	
Montant encaissé	4 000 000	3 000 000
Montant constaté aux résultats	(3 222 218)	(3 068 102)
Solde à la fin	1 357 880	945 175
Forum jeunesse, Fonds jeunesse René-Lévesque et Fonds régional d'investissement jeunesse		
Solde au début	746 158	903 015
Montant encaissé	1 026 890	409 682
Montant constaté aux résultats	(743 190)	(566 539)
Solde à la fin	1 029 858	746 158
Plan de communication secteur éducation		
Solde au début	114 919	75 103
Montant encaissé	159 116	111 175
Montant constaté aux résultats	(179 707)	(71 359)
Solde à la fin	94 328	114 919
Développement culturel		
Solde au début	57 609	108 837
Montant encaissé	50 000	
Montant constaté aux résultats	(71 130)	(51 228)
Solde à la fin	36 479	57 609

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

10 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT (suite)

	2009	2008
	\$	\$
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier		
Solde au début		7 641
Montant encaissé	3 656 324	3 584 851
Montant constaté aux résultats	(3 399 186)	(3 592 492)
Solde à la fin	257 211	---
Fonds de support à la diversification économique (MAMR)		
Solde au début	44 404	45 405
Montant encaissé	102 980	54 980
Montant constaté aux résultats	(70 497)	(55 981)
Solde à la fin	76 887	44 404
Table de concertation régionale des véhicules hors route		
Solde au début	18 537	5 442
Montant encaissé	38 000	38 000
Montant constaté aux résultats	(35 462)	(24 905)
Solde à la fin	21 075	18 537
Portrait Feuillus		
Solde au début		5 194
Montant encaissé		12 500
Montant constaté aux résultats		(17 694)
Solde à la fin		---
Diagnostic forestiers de la main d'oeuvre		
Solde au début		20 800
Montant encaissé		25 306
Montant constaté aux résultats		(46 106)
Solde à la fin		---
Politique Familiale Régionale		
Solde au début	3 223	17 187
Montant encaissé	22 500	62 652
Montant constaté aux résultats	(30 948)	(76 616)
Solde à la fin	(5 225)	3 223
Commission des ressources naturelles et du territoire		
Solde au début	84 450	60 485
Montant encaissé	390 899	154 284
Montant constaté aux résultats	(433 559)	(130 319)
Solde à la fin	41 790	84 450

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

10 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT (suite)

	2009	2008
	\$	\$
Fondation communautaire de la Gaspésie		
Solde au début	30 000	30 000
Montant encaissé	24 348	12 500
Montant constaté aux résultats	(10 000)	(12 500)
Solde à la fin	44 348	30 000
Participation régionale à la mise en valeur des forêts		
Solde au début	9 707	
Montant encaissé	149 750	116 450
Montant constaté aux résultats	(98 300)	(106 743)
Solde à la fin	61 157	9 707
Fonds franco-québécois de coopération décentralisée		
Solde au début	27 677	
Ajustement au solde d'ouverture	15 000	
Montant encaissé		144 998
Montant constaté aux résultats		(117 321)
Solde à la fin	42 677	27 677
Transport collectif		
Montant encaissé	199 230	
Montant constaté aux résultats	(33 827)	
Solde à la fin	165 403	
Programme régional de développement agro-alimentaire		
Ajustement au solde de début	287 344	
Montant encaissé	688 700	
Montant constaté aux résultats	(657 708)	
Solde à la fin	318 336	
Engagement jeunesse		
Montant encaissé	53 269	
Montant constaté aux résultats	(39 308)	
Solde à la fin	13 961	
Lutte contre la pauvreté		
Montant encaissé	48 000	
Montant constaté aux résultats		
Solde à la fin	48 000	

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

10 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT (suite)

	2009	2008
	\$	\$
Entente sur la condition de vie des aînés		
Montant encaissé	74 970	
Montant constaté aux résultats	(23 996)	
Solde à la fin	50 974	
Entente spécifique sur l'immigration		
Montant encaissé	4 250	
Montant constaté aux résultats	(724)	
Solde à la fin	3 526	
	3 941 462	2 410 664

11 - FONDS D'INTERVENTIONS RÉGIONALES

Dans le Fonds d'interventions régionales, le conseil avait autorisé des projets pour 14 707 553 \$ au 31 mars 2007; de ce montant, aucun déboursé n'a été effectué en 2009. De plus, un montant de 56 670 \$ constitue un solde engagé mais non déboursé au 31 mars 2009.

12 - FONDS D'AIDE À L'ENTREPRISE

Au 31 mars 2007, le conseil d'administration de la Corporation Fonds d'Aide à l'Entreprise avait autorisé l'émission de certificats de garantie de prêt pour 4 970 850 \$. Aucun intérêt n'a été versé durant l'exercice financier se terminant le 31 mars 2009.

13 - FONDS D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

Le programme de ce fonds est géré par le Fonds d'aide à l'entreprise en collaboration avec la Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Au 31 mars 2007, le conseil s'était engagé à verser un total de 367 784 \$ en prime d'établissement. Il n'y a eu aucun déboursé en 2009. De plus, il s'était engagé à verser un total de 670 190 \$ en capital-actions. Aussi, un montant de 151 647 \$ constitue un solde non engagé et non déboursé au 31 mars 2009.

14 - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Fonds de gestion, institué par l'article 24 de la Loi sur le ministère des Régions et affecté au financement des mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques et des projets à caractère régional, et dont l'administration financière est confié au ministère. Ce fonds a pour but d'appuyer les initiatives de développement régional. Le déboursé est effectué directement par la Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine à partir de son compte courant, sous réserve des crédits disponibles.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

14 - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (suite)

Au 31 mars 2009, les engagements et les déboursés cumulatifs en vertu de ce fonds, se détaillent comme suit :

	Engagements	Déboursés
	\$	\$
Fonds conjoncturel régional (de 1998 à 2003)	2 553 361	2 548 524
Stratégie de diversification économique (de 1998 à 2003)	1 440 677	1 420 726
Volet Activités (depuis 2004)	4 740 347	4 088 954
Études et recherches (depuis 2004)	738 940	637 873
Ententes spécifiques (depuis 1998)	5 871 808	5 173 664
Support aux organismes de développement	791 000	588 100
Fonds de modulation	50 000	37 500
Volet international	118 613	118 613
Fonds régionaux d'intervention	388 000	82 545
	<u>16 692 746</u>	<u>14 696 499</u>

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, les engagements ont été les suivants:

	Budget	Engagements
	\$	\$
Volet Activités	500 000	879 032
Études et recherches	250 000	121 536
Ententes spécifiques	1 000 000	614 000
Support aux organismes de développement	575 000	445 000
Fonds de modulation	300 000	
Volet international	150 000	39 991
Fonds régionaux d'intervention	600 000	388 000
	<u>3 375 000</u>	<u>2 487 559</u>

15 - FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

Dans le Fonds régional d'investissement jeunesse, le conseil avait autorisé des projets pour 1 880 336 \$ au 31 mars 2009; de ce montant, 208 790 \$ ont été déboursé en 2009.

16 - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Aucun état des flux de trésorerie n'a été présenté puisque les principales activités de fonctionnement, de financement et d'investissement sont évidentes à la lecture des autres états financiers et qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire.

17 - BUDGET 2009

Les chiffres qui apparaissent dans la colonne "Budget 2009" à l'état des résultats ont été fournis par l'organisme et sont présentés pour fins d'information seulement.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

18 - ENGAGEMENTS

L'organisme est engagé par un contrat de location d'un photocopieur échéant en juillet 2013, à verser une somme de 37 870 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 10 820 \$ en 2010, 2011, 2012 et 5 410 \$ en 2013.

19 - POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- préserver la capacité de l'organisme de poursuivre ses activités;
- rencontrer ses obligations financières.

L'organisme gère son capital principalement par le biais de la recherche de subventions auprès des gouvernements.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'organisme n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

20 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

20 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé.

- Comptes clients:

Le risque de crédit de l'organisme provient principalement des comptes clients. L'organisme n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

- Avances et effet à recevoir:

Le solde des avances et de l'effet à recevoir est géré et analysé à tous les mois afin de détecter toute moins-value. Au 31 mars 2009, la direction estime que le risque de crédit de l'organisme relatif à ces actifs financiers est faible et, de ce fait, aucune provision pour perte n'a été comptabilisée.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

**Conférence Régionale des Élus de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Renseignements supplémentaires consolidés**
de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009		2008	
	Budget	Réel	Budget	Réel
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS - SUBVENTIONS QUÉBEC - INVESTISSEMENTS				
Fonds de développement régional				
Fonds conjoncturel régional			100 000	
Fonds régionaux d'intervention	600 000	82 545		
Fonds régional de création d'emplois			2 496	
Études et recherches	250 000	151 767	172 101	
Volet International	150 000	39 991	78 622	
Support aux organismes de développement	575 000	315 100	267 900	
Fonds de modulation	300 000	37 500		
Volet activités	500 000	1 012 186	1 122 754	
Ententes spécifiques	1 000 000	333 130	274 228	
	<u>3 375 000</u>	<u>1 972 219</u>	<u>2 018 101</u>	
PRODUITS - MANDATS ET PROJETS SPÉCIAUX				
Fonds régional Investissement Jeunesse	794 339	730 690	302 950	
Forum jeunesse	219 439	208 962	228 589	
Fonds jeunesse René-Lévesque	21 022	12 500	35 000	
Table régionale des aînés	38 000	92 335	39 162	
Incubateur hors murs			63 949	
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	3 670 000	3 262 285	3 592 492	
Administration	56 000	59 359	85 899	
Ressources naturelles alternatives	73 000	77 862	78 444	
Cerf de virginie	20 000	20 000	22 000	
Agent info éducation	110 000	179 707	71 359	
Fonds de soutien au développement culturel (MCCQ)	50 000	71 130	51 228	
Fonds de support à la diversification économique (MAMR)	56 000	70 497	55 981	
Sentier Maritime (Route Bleue)			6 365	
Rachat du chemin de fer Baie-des-Chaleurs		30 507		
Société du chemin de fer Gaspésie		79 748		
Commissions des Ressources naturelles et du territoire	600 000	433 559	130 319	
Transport collectif	388 718	33 827	11 282	
Table de concertation régionale des véhicules hors route	38 000	35 462	24 905	
Participation régionale à la mise en valeur des forêts	137 000	98 300	106 743	
Portrait Feuillus			17 694	
Diagnostic forestiers de la main d'oeuvre		22 884	46 106	
Politique Familiale Régionale	90 000	30 949	76 616	
Coopération décentralisée France-Québec			45 762	
Fondation communautaire de la Gaspésie	12 500	10 000	12 500	
Programme régional de développement agro-alimentaire	688 700	657 709	566 256	
Subvention condition féminine		33 000	33 000	
Étude desserte aérienne		13 428	58 853	
Revenus Formation Loi API			5 784	
Revenus des activités de l'international		14 539	116 320	
Engagement jeunesse		39 308		
Entente sur la condition de vie des aînés		23 996		
Entente spécifique sur l'immigration		724		
	<u>7 062 718</u>	<u>6 343 267</u>	<u>5 885 558</u>	

**Conférence Régionale des Élus de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Renseignements supplémentaires consolidés**
de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009		2008	
	Budget	Réal	Réal	Réal
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS - AUTRES				
Intérêts				
Encadrement Incubateur hors murs	45 000	45 694	59 076	1 500
Encadrement Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	22 000	22 000	47 101	
Encadrement Table des aînés	2 000	2 000	1 000	
Encadrement Réseau collectif	25 000	25 000	5 000	
Encadrement jeunesse	8 000	8 000	13 000	
Encadrement Commissions des Ressources Naturelles et du territoire	100 000	100 000	50 000	
Encadrement Ressources naturelles alternatives	19 000	14 542	19 794	
Encadrement Plan de communication	15 000	15 000	15 000	
Encadrement Table de concertation régionale des véhicules hors route	2 000	2 000	2 000	
Encadrement Fonds de diversification économique	840	1 020	1 020	
Encadrement Programme régional de développement agro-alimentaire	21 300	21 300	26 400	
Encadrement Engagement jeunesse	2 730	2 730		
Encadrement Entente condition de vie des aînés	14 280	14 280		
Encadrement Entente spécifique sur l'immigration	4 500	4 500		
Encadrement Société de chemin de fer de la Gaspésie		22 300		
Encadrement Agroforesterie		6 366		
Encadrement Lutte à la pauvreté	17 940			
Recouvrement de dépenses	6 000	11 382		
Autres		6 021	10 041	
	305 590	324 135	250 932	

**CHARGES - SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU
QUÉBEC - INVESTISSEMENTS**

Fonds de développement régional			100 000
Fonds conjoncturel régional	600 000	82 545	
Fonds régionaux d'intervention			2 496
Fonds régional de création d'emplois	250 000	151 767	172 102
Études et recherches	150 000	39 991	78 622
Volet International	575 000	315 100	267 900
Support aux organismes de développement	300 000	37 500	
Fonds de modulation	500 000	1 012 186	1 122 753
Volet activités	1 000 000	333 130	274 228
Ententes spécifiques	3 375 000	1 972 219	2 018 101

**Conférence Régionale des Élus de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Renseignements supplémentaires consolidés**
de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009		2008	
	Budget	Réel	Réel	
	\$	\$		\$
80 000		70 392		77 796
25 000		26 549		23 337
105 000		96 941		101 133

CHARGES - INSTANCES DÉMOCRATIQUES

Déplacements				
Réunions				

CHARGES - RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Salaires	730 232	660 740	636 688
Charges sociales	146 046	128 824	125 302
	876 278	789 564	761 990

CHARGES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Frais des locaux			
Charges locatives	66 365	72 651	56 342
Taxes, assurances et permis	4 000	3 766	3 455
Amortissement	45 000	44 222	32 389
Communications	96 500	107 627	15 394
Déplacements	70 000	63 875	58 854
Frais de bureau			
Fournitures de bureau et impression	5 500	6 052	5 801
Poste et messagerie	5 000	4 361	4 480
Location d'équipement	1 300	1 048	1 038
Informatique et équipement	4 000	5 394	3 807
Entretien ménager des locaux	6 000	1 188	
Entretien du matériel de bureau	1 500	574	5 317
Télécommunications	37 000	36 252	32 030
Publicité			
Publicité et commandites	60 000	65 220	46 462
Documents et abonnements	3 000	538	2 980
Frais de reprographie	16 000	15 309	14 953
Formation	9 000	6 592	2 591
Cotisations	750	670	629
Frais de concertation			519
Frais de recrutement	7 000	6 085	3 973
Honoraires professionnels	50 000	44 072	42 039
Frais juridiques	1 000	3 017	
Frais comptables	8 000	5 955	7 725
Services informatiques	56 000	63 011	52 943
Frais des projets		11 382	
Frais bancaires et administration	450	359	398
	553 365	569 220	394 119

**Conférence Régionale des Élus de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Renseignements supplémentaires consolidés**
de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009		2008	
	Budget	Réel	Budget	Réel
	\$	\$	\$	\$
CHARGES - MANDATS ET PROJETS SPÉCIAUX				
Fonds régional Investissement Jeunesse	794 339	730 690		302 950
Forum jeunesse	219 439	208 962		228 589
Fonds jeunesse René-Lévesque	21 022	12 500		35 000
Table régionale des aînés	38 000	92 335		39 162
Incubateur hors murs				63 949
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	3 670 000	3 262 285	3 592 492	
Administration				
Salaires et charges sociales	56 000	49 187	68 377	
Autres dépenses		10 172	17 522	
Ressources naturelles alternatives	73 000	77 862	78 444	
Cerf de virginie	20 000	20 000	22 000	
Plan de communication secteur éducation	110 000	179 707	71 359	
Fonds de soutien au développement culturel (MCCQ)	50 000	71 130	51 228	
Rachat du chemin de fer Baie-des-Chaleurs		30 507		
Fonds de support à la diversification économique (MAMR)	56 000	70 497	55 981	
Sentier maritime (Route Bleue)			6 365	
Société du chemin de fer Gaspésie		79 748		
Commissions des Ressources naturelles et du territoire	600 000	433 559	130 319	
Transport collectif	388 718	33 827	11 282	
Table de concertation régionale des véhicules hors route	38 000	35 462	24 905	
Participation régionale à la mise en valeur des forêts	137 000	98 300	106 743	
Portrait Feuillus			17 694	
Diagnostic forestiers de la main d'oeuvre		22 884	46 106	
Politique Familiale Régionale	90 000	30 949	76 616	
Coopération décentralisée France-Québec			45 762	
Fondation communautaire de la Gaspésie	12 500	10 000	12 500	
Programme régional de développement agro-alimentaire	688 700	657 709	566 256	
Condition féminine		33 000	33 000	
Étude desserte aérienne		13 428	58 853	
Formation Loi API			5 784	
Activités de l'international		14 539	116 320	
Engagement jeunesse		39 308		
Entente sur la condition de vie des aînés		23 996		
Entente spécifique sur l'immigration		724		
	7 062 718	6 343 267	5 885 558	